BULLETIN COMMUNAL

Barvaux • Bende • Bomal • Borlon • Durbuy • Grandhan • Heyd • Izier • Septon • Tohogne • Villers-Ste-Gertrude • Wéris



DURBUY



durbuy.be

Trimestriel ● décembre 2019 ● n°52

Editeur responsable : Philippe Bontemps, Bourgmestre, 13 Grand-Houmart, 6941 Tohogne







Agent exclusif P&V assurances scrl

Crédits Hypothécaires et Placements

Grand Rue 41 Au-dessus des Hans 34 6941 Bomal-sur-Ourthe 6940 Barvaux-sur-Ourthe Fax 086 21 46 79 - Gsm 0499 57 92 53

michel.silvestre@pv.be

Nr FSMA 63699 - N° Entreprise 0872983568





info@mabegra.be

www.mabegra.be

- Béton préparé et pompage
- Spécialiste en égouttage
- Stations d'épuration
- Bois du pays
- Matériaux gros œuvre













Rue de la Jonction, 20 6990 Hotton

Tél: 084/46.61.63 Fax: 084/46.75.87





Une annonce dans cette brochure?

Appelez Jean Pierre au 0496 034 663

A l'aube de 2020, bilan et perspectives

En cette fin de la première année de la législature 2018-2024, je vous propose de parcourir succinctement le bilan de l'année 2019.

En ce qui concerne notre patrimoine immobilier, nous avons inauguré le 20 avril dernier la maison de village de Warre, magnifique bâtisse en pierre qui participe par la même occasion à l'embellissement du centre du village.

A Villers-Sainte-Gertrude, la construction de la maison rurale polyvalente a débuté en octobre. Les travaux devraient être terminés au cours du deuxième semestre 2020.

Les travaux de rénovation et de peinture de l'intérieur de l'église de Durbuy se sont terminés en octobre, clôturant ainsi des années de travaux de rénovation de l'enclos paroissial de Durbuy (église, presbytère, jardin).

La crèche d'une capacité de 24 enfants, aménagée au rez-de-chaussée du bâtiment des Pères Oblats, accueillera ses premiers bambins à la fin du ménaget décembre.

Les travaux de rénovation de toiture

de **l'école de Heyd** se sont terminés récemment.

Les travaux de rénovation de l'ancien mini-golf de Durbuy se sont clôturés fin juin et le nouvel éclairage a été placé fin novembre. Six caméras de surveillance ont été placées afin, entre autres, de surveiller la bonne gestion du nouveau parc à conteneurs semi-enterrés qui a été aménagé dans le prolongement du nouveau parking. A Verlaine, les travaux de rénovation des voiries et du réseau d'écoulement des eaux sont clôturés, procurant une véritable cure de jouvence pour ce village de l'ancienne commune de Tohogne.

Enfin, si les conditions atmosphériques le permettent, les travaux au parking de l'OAL (y compris les stabilisations des berges du Ris Dodet) seront clôturés pour la fin de l'année.



Les projets à concrétiser au cours de l'année 2020 sont nombreux.

Nous espérons clôturer le parcours admi-



nistratif du projet de construction de la maison rurale polyvalente d'Izier.

A Barvaux, le bâtiment délabré à côté de la nouvelle maison communale devrait être rénové au cours du second trimestre de l'année 2020 ; il sera destiné à accueillir les archives de la Ville et ce, en privilégiant un système moderne de classement.

Les travaux de rénovation de l'enclos paroissial de Wéris, ainsi que le réaménagement du parc roi Baudouin à Durbuy devraient débuter l'année prochaine.

Pour ce qui est des travaux à venir au niveau de nos **650 kilomètres de voiries communales**, je vous renvoie à l'article de notre échevin des travaux.

Les prochains mois seront consacrés à instruire trois nouveaux dossiers de notre programme de développement rural. A savoir, l'aménagement d'une maison rurale polyvalente à Barvaux, d'une maison de village à Aisne, et de la rénovation de la salle du Sassin à Bomal.

La majorité entend également prendre à bras le corps le dossier de la construction d'un nouveau hall sportif. Espérons, par



Eglise St Nicolas, Durbuy



Nouvelle crèche d'une capacité de 24 enfants, aménagée au rez-de-chaussée du bâtiment des Pères Oblats

ailleurs, que le complexe de cours de tennis à l'ancien terrain de football de Durbuy puisse voir le jour au cours de l'année 2020. Il est à l'étude au département Infrasports, étape préalable à la signature du ministre des sports.

Il va de soi que parallèlement à tous ces chantiers d'envergure, nous serons attentifs à poursuivre l'entretien de nos infrastructures existantes.

Comme je vous l'ai annoncé dans un article du bulletin communal de septembre, nous commencerons des travaux dans plusieurs cimetières de l'entité afin de répondre au nouveau décret « cimetières ». Comme j'ai pris l'habitude de l'écrire quand je parle de bilan et de projets, ceux-ci sont réalisés ou conçus dans un cadre budgétaire des plus rigoureux.



Malgré une augmentation de 15% de notre contribution à la zone de secours (soit 100.000 euros), une augmentation programmée de 26% pour la législature au niveau de la zone de police et une augmentation de notre dotation au CPAS, nous ne touchons pas aux taux de nos deux principales taxes (IPP et centimes additionnels).

Seules les taxes sur les lits de séjour, la redevance sur les emplacements de terrasses sur le domaine public ainsi que celle relative au stationnement sur la voie publique augmentent. La Ville investit régulièrement pour améliorer l'attractivité touristique de la commune. Il est donc normal qu'elle puisse bénéficier aussi en retour des retombées économiques de ces investissements, qu'elle entend réinvestir de la manière la plus équitable dans l'ensemble de l'entité.

Ajoutons que la crise des bois scolytés nous a fait perdre cette année 300.000 euros de rentrées financières.

Le dynamisme de la majorité en place est plus que jamais d'actualité. Elle veille aussi, au quotidien, à répondre à vos demandes et à vos interpellations ponctuelles afin d'améliorer votre cadre de vie et de répondre positivement, dans toute la mesure du possible, à vos préoccupations quotidiennes.

Il me reste en cette veille de fin d'année, à vous souhaiter, à toutes et à tous, une excellente santé et une bonne année 2020.

Votre bourgmestre, Philippe BONTEMPS.



Construction de la Maison Rurale Polyvalente d'Izier.

Avis aus propriétaires d'épicéas scolytés

Depuis l'été dernier, les forêts d'épicéas sont touchées par une attaque virulente de scolytes (lps typographe). Ces petits insectes, de quelques millimètres à peine, se reproduisent sous l'écorce des épicéas causant irrémédiablement la mort de ceux-ci.

En temps normal, les arbres atteints sont des arbres affaiblis ou des chablis mais, à l'occasion de pullulations telles que celles que nous connaissons aujourd'hui, les scolytes s'attaquent également aux arbres sains.

Le cycle de développement complet de l'insecte prend en moyenne 6 semaines au cours desquelles une femelle donne naissance à plusieurs dizaines de nouveaux individus. Comme chaque arbre est attaqué par des centaines de scolytes, ce sont plusieurs dizaines de milliers de nouveaux insectes qui s'échappent de chaque arbre à l'issue du cycle de reproduction. Ceux-ci vont à leur tour infecter de nouveaux arbres et multiplier à nouveau leurs nombres...

Le seul moyen efficace pour enrayer la pullulation, c'est d'empêcher le scolyte de finir son cycle de reproduction et, dès lors, d'abattre et d'évacuer hors forêt tous les arbres attaqués. Ces arbres sont reconnaissables aux trous d'entrée des insectes dans l'écorce et par une décoloration progressive des aiguilles. Les écorces finissent également par se décoller avec le temps mais à ce stade il est généralement déjà trop tard, les insectes se sont déjà envolés. Comptetenu de l'intensité de la pullulation, le recours au piégeage n'est pas conseillé : son efficacité n'est pas démontrée et il ne rivalise en aucun cas avec l'abattage et l'évacuation des bois.

Vos bois sont concernés par une attaque, il est urgent de faire exploiter le plus rapidement possible tous les bois attaqués.

A défaut, ce sont plusieurs dizaines de milliers de nouveaux insectes qui partiront à l'assaut de vos arbres sains dès le printemps !

Pour ce faire, des outils sont mis à votre disposition :

- premièrement, pour toute question, un guichet d'information «scolytes» a été mis en place au sein de l'Office économique wallon du bois et est joignable au 084/46.03.55 ou via scolytes@ oewb.be ils pourront vous conseiller ou vous orienter vers un gestionnaire, par exemple.
- deuxièmement, un fichier partagé a été créé afin de permettre à tout propriétaire de s'inscrire et d'encoder les lots d'épicéas scolytés qu'il souhaite mettre en vente. Des exploitants peuvent égale-

ment s'y inscrire, ce qui vous permettra de trouver rapidement des exploitants travaillant dans votre région. Ce fichier a donc pour but de faciliter le partage d'informations entre propriétaires/gestionnaires et exploitants forestiers. Il est baptisé Scolytes NET'work et est accessible depuis le site www.scolytes.be

Comptetenu de la pullulation, le marché du bois d'épicéa scolyté va être très rapidement saturé et les prix qui vous seront offerts risquent d'être très bas (entre 5 €/m3 et 15 €/m3). Ils pourraient même, dans certains cas, être nuls ou négatifs si les conditions d'accès sont difficiles ou le nombre d'arbres peu important.

Il est primordial que vous ne renonciez pas pour autant à exploiter vos bois malades! Vous devez garder à l'esprit qu'il s'agit avant tout d'une opération sanitaire visant à sauvegarder votre patrimoine. Postposer ou renoncer à l'exploitation reviendrait à mettre en péril l'avenir de votre peuplement entier.

En cas de doute, nous vous conseillons de vous renseigner auprès du guichet d'information « scolytes » si vous désirez obtenir un avis sur la formation de vos lots, l'évolution du prix des bois, etc.

Comptetenu de la crise, le prix du bois sain risque également de s'effondrer. Il est dès lors vivement conseillé de ne pas vendre cette année les bois sains au risque d'en obtenir des prix largement inférieurs aux conditions normales du marché. Préférez à une vente précipitée, des visites fréquentes de vos peuplements pour repérer toute nouvelle attaque. Une fois la crise passée, vous pourrez à nouveau vendre vos bois sains à leur juste valeur.

Pour rappel, l'évacuation des



épicéas scolytés est une obligation légale reprise dans les articles 60 à 64 de l'Arrêté Royal du 19 novembre 1987 relatif à la lutte contre les organismes nuisibles aux végétaux et aux produits végétaux.

Art. 60. Le responsable doit déclarer au Service la présence en quantité exceptionnelle des scolytes typographes [1 •••] 1 dans ses biens boisés.

Est réputé bien boisé, toute parcelle sur laquelle croissent des essences résineuses ou feuillues dont la destination principale est la production ligneuse. Y sont assimilées les parties forestières des parcs.

Art. 61. Le Service notifie au responsable les mesures prescrites et fixe le délai dans lequel elles doivent être exécutées.

Art. 62. Le responsable d'arbres résineux est tenu d'abattre et d'écorcer avant le 1er mai de chaque armée ceux qui seraient envahis par les scolytes typographes. L'abattage d'un arbre résineux n'est autorisé que par extraction, par coupe ou par sciage à ras de terre.

Art. 63. Aucun arbre résineux ne peut rester gisant pendant les mois de juin, de juillet et d'août sans être saigné ou écorcé sur toute sa longueur, comme suit :

- 1. pour les bois de moins de 39 cm de circonférence au moins sur deux faces
- 2. pour les bois de 40 à 70 cm et le bois de mine scié en longueur, au moins sur quatre faces
- 3. les bois de plus forte dimension doivent être complètement écorcés

Art. 64. Le Service est compétent pour accorder des dérogations à l'obligation de

saignage et d'écorçage pour des bois abattus depuis moins de quatorze jours. La demande de dérogation doit être faite quatorze jours au moins avant l'enlèvement des bois.

Le Service est compétent pour accorder temporairement l'autorisation de remplacer le saignage et l'écorçage de bois renversé par un traitement chimique.

Les cérémonies patriotiques, sensibilisons les jeunes en les y associant!

Au cours de ces dernières années, les cérémonies patriotiques, à savoir le Relais sacré, le Te Deum du 15 novembre et la Fête nationale du 21 juillet attirent de moins en moins de participants. Je l'ai déploré à maintes reprises, au cours de mes interventions lors de ces manifestations.

Les générations des années 1920 à 1940 nous quittent naturellement. Et par ailleurs, force est de constater que les plus jeunes ne prêtent guère d'intérêt aux hommages rendus à celles et à ceux qui se sont battus pour que notre pays retrouve la liberté.

Le devoir de mémoire que les élus se doivent d'entretenir n'atteint plus l'objectif poursuivi, à savoir sensibiliser les plus jeunes aux dangers que représentent les extrémismes qui, trop souvent, engendrent attentats, guerres et conflits de toutes sortes.

Aussi, le Collège communal a décidé de réorganiser ces manifestations patriotiques afin de cibler davantage les jeunes des écoles fondamentales. Jadis, nombreux étaient les enseignants et les écoliers qui participaient aux cérémonies du Relais sacré. Malheureusement, les temps ont bien changé.

A l'image de ce qui se fait à Borlon, en présence des élèves de l'école du village, le Collège, en collaboration avec les directions d'écoles, organiseront en semaine, une cérémonie dans chaque village possédant son école. Nous sensibiliserons ainsi un maximum de jeunes aux sacrifices de nos anciens au travers d'une cérémonie simple, avec pour objectif de



Cérémonie du 11 novembre à Barvaux.

susciter, au-delà de l'émotion, une prise de conscience de l'importance du devoir de mémoire.

Les parents et les habitants des entités concernées seront, bien évidemment, informés du calendrier des cérémonies et invités à s'y associer.

Par ailleurs, si le Te Deum du 15 novembre

en soirée est supprimé, l'office du 11 novembre en matinée sera maintenu Je tiens à saluer ici la présence importante de l'Unité scoute de Barvaux le 11 novembre dernier.

Il va de soi que la Ville continuera à organiser la cérémonie du 21 juillet, même si, ici encore, le public devient de plus en plus clairsemé.

Pour le Collège, l'objet de cette réorientation « vers les jeunes » ne constitue pas le choix de la facilité. Au lieu de consacrer une matinée du deuxième dimanche de novembre et la soirée du 15 novembre, les membres du Collège et du Conseil s'engagent à consacrer plusieurs après-midi de leur temps à rencontrer les enfants de nos écoles. L'objectif est de réaliser ensemble un travail de mémoire afin de continuer à honorer le souvenir du sacrifice de nos anciens, de sensibiliser les jeunes à la montée des extrémismes et des nationalismes de tous bords qui menace une paix si chèrement conquise et enfin, de les conscientiser au fait que la période de paix que nous connaissons depuis 75 ans ne tombe pas du ciel.

Connaître notre passé doit nous aider à éviter d'en reproduire les erreurs.

Votre bourgmestre, Philippe BONTEMPS.



Cérémonie à Borlon, le 12 novembre.

Les travaux en 2019 et 2020

Pour 2019

1. Travaux réalisés

Verlaine : amélioration des voiries et lutte contre le ruissellement des eaux. Ces travaux sont terminés depuis la fin mai pour un décompte final de 575.000 €, avec un avenant pour la réalisation de rétrécissements de voirie à l'entrée de la rue de la Pyramide. Grâce à ces travaux, le village est métamorphosé. Son aspect de propreté, d'accueil et de convivialité lui sied à merveille.

Durbuy: aménagement de cheminements pédestres et d'un espace de stationnement sécurisé ; création du parc à conteneurs semi-enterrés.

Ces travaux offrent une belle perspective d'ensemble à l'allée verte et éliminent le désastreux crassier des poubelles déposées près de l'anticlinal.

Le placement d'un nouvel éclairage LED et d'un système de caméras sécurise le site et garantit un milieu de vie agréable et convivial.

Voiries agricoles : Bohon - Barvaux ; Tour - Morville - Dolmen de Wéris

Ces deux voiries ont été réalisées dans le courant de cette année 2019 grâce à des subsides agricoles. Elles servent essentiellement à l'agriculture, aux usagers lents et aux touristes. Une bien belle manière de « marier » agriculture et tourisme, deux bases essentielles de notre économie locale.

2. Travaux en cours

Petit-Han: rue des Aguesses

Ces travaux ont débuté en septembre 2019

après la pose d'une nouvelle conduite d'eau alimentaire par la SWDE. Ils ont commencé par le tronçon du carrefour Ardillats-Aguesses jusqu'au n°35 de la rue des Aguesses. Tous les travaux de préparation jusqu'à la rue Saint Monon sont terminés mais, à l'heure où je rédige ces quelques lignes, la pose de la 1ere couche de tarmac n'a pu être réalisée. En effet les essais de sol ne sont pas concluants pour garantir la durabilité de la voirie.

Le reste de la rue des Aguesses sera travaillé début 2020, dès que les conditions de travail seront retrouvées.

Tohogne, Chemin des mines

Il s'agit ici de réaliser un nouveau mur de soutènement de la voirie et d'améliorer la récolte des eaux de ruissellement. Nous espérons la pose de la sous-couche de tarmac avant les congés de Noël.

Parking de l'OAL

Ces travaux ont débuté pendant la 2ème quinzaine d'octobre car le barrage de l'Ourthe devait être abaissé. Ils ne pourront être terminés cette année.

La consolidation de la berge du Ris Dodet est terminée et offre désormais un aspect magnifique au site. La réalisation du parking proprement dite ne sera pas terminée cette année mais dès que les premiers beaux jours 2020 arriveront, le travail reprendra et le tout sera terminé pour le printemps.

Pour 2020

Si vous le permettez, je ne m'étendrai guère sur ceux-ci et je me contenterai de les énumérer. Nous y reviendrons bien entendu au fur et à mesure et de manière

détaillée lors des prochains bulletins communaux:

- Barvaux, route de Durbuy : piste cyclo-piétonne;
- Route Bomal Izier : réalisation prévue fin 2020;
- Durbuy, rue St Amour: récolte des eaux de ruissellement dans le plan de lutte contre les inondations à Durbuy-Vieille-Ville.
- Jenneret : dans le cadre du plan de protection des captages d'eau, le village sera équipé d'une station d'épuration financée par la SPGE et de la pose d'un égout. La Ville obtiendra 30€ par mètre courant de pose d'égout pour la rénovation de ses voiries. Avec cette aide, le collège a décidé de procéder à la rénovation des voiries intérieures du village et d'inscrire ces travaux dans le programme d'investissement communal.
- Barvaux, rue du Vieux Mayeur : rénovation des trottoirs.

Au niveau des chantiers de moindre importance ou de proximité, un budget de 500.000 € sera alloué aux voiries et je vous en reparlerai lors du prochain bulletin communal également.

Chers concitoyens, je profite de l'occasion pour vous exprimer toute ma gratitude pour la patience et la compréhension que vous témoignez durant ces différents chantiers.

Enfin, permettez-moi de vous présenter mes meilleurs et plus sincères vœux pour 2020. Je vous souhaite de tout cœur que notre commune de DURBUY soit encore plus belle, plus fonctionnelle et plus conviviale.

> Freddy PAQUET, échevin des travaux.



Au fil des conseils

Séance du 19 octobre

En début de séance, M. Eric Jurdant, conseiller Ecolo, a posé des questions d'actualité. La première concernait le concours des Miss qui s'est déroulé à la salle Mathieu de Geer le 25 août 2019. Il s'interroge sur le rôle de la Ville, du Centre culturel et de l'Office communal du tourisme (OCTD) de Durbuy par rapport à cette manifestation qui, selon lui, enferme la femme dans un stéréotype et véhicule une image sexiste et réductrice de celle-ci. M. Docquier, échevin du tourisme, lui a répondu que l'OCTD est intervenu financièrement, via un subside communal, dans ce projet qui a eu des retombées positives pour le commerce local, ajoutant que ce concours ne se résumait pas à un concours de beauté mais faisait appel à d'autres compétences des participantes. Mme Colin, échevine de la culture, a précisé que le Centre culturel a mis la salle Mathieu de Geer à disposition des organisateurs, considérant pour sa part que les femmes ont des parcours différents et que ce type de concours est pour certaines d'entre elles un moyen de s'exprimer.

M. Jurdant s'est ensuite étonné d'avoir appris par voie de presse le projet de création d'un vaste domaine sportif à Rome, en partenariat entre les sociétés de Marc Coucke et la Commune. Le bourgmestre Philippe Bontemps lui a répondu que rien de concret n'existait à ce stade. Il y a bien sûr des discussions, issues d'une part du souhait de Marc Coucke, président d'Anderlecht, d'implanter à Rome un ensemble d'infrastructures sportives liées au football et, d'autre part du souhait du Collège de pouvoir créer un village sportif sur l'entité et de mettre ainsi en place un autre vecteur de développement pour la commune. Le Collège examine d'abord sa faisabilité. L'intention est d'aboutir à la création d'un complexe sportif communal, en gestion communale ou paracommunale (et non privative), venant s'accoler à un projet sportif privé d'envergure, et de constituer ainsi un véritable pôle sportif à Durbuy. Pour le Collège, la localisation de ce site, entre Barvaux et Grandhan, apparaît judicieuse par rapport à la taille de ces deux villages et pour éviter des problèmes de mobilité. Quant au projet de développement d'un complexe sportif au Sassin, il a été revu en concertation avec le syndicat d'initiative de Bomal. Ce dernier n'est pas réellement preneur et les pistes de subsides envisagées se sont avérées très incertaines. En accord avec le syndicat, un autre projet répondant mieux aux besoins

du village sera introduit par le biais du développement rural.

Enfin, M. Jurdant, appuyé par la conseillère Mme Laurence le Bussy, a répercuté les craintes des habitants du quartier de la rue St Amour à Durbuy suite au projet de contournement de Durbuy-Vieille-Ville qui transiterait par ce quartier, en relation avec le nouveau parking de délestage de Durbuy Nord. Il doute de son intérêt réel et regrette son impact environnemental.

Le bourgmestre a rappelé que le projet de contournement de Durbuy Nord fait partie d'un plan de mobilité présenté au conseil communal il y a quelques années déjà, mais que ce projet est prématuré et ne constitue pas l'objet du projet de parking Durbuy Nord (à savoir la création d'une nouvelle zone de stationnement et d'intermodalité (liaison piétonne, piste cyclable, ravel, navettes bus) pour désengorger le centre et aménager une liaison verte vers et à partir de la zone de l'anticlinal. Toutefois, le projet communal de parking étant indissociable de celui, régional, du pont d'accès, il est exact que le dossier du parking Durbuy Nord fait état du projet de contournement car, pour la Wallonie, la construction d'un pont ne peut déboucher sur une voie sans issue et doit préciser les circulations et maillages existants et projetés, et donc inclure la sortie possible par le chemin qui remonte sur les hauteurs de Durbuy. Pour Mme le Bussy, il faut recentrer le projet sur les connexions du parking avec le ravel et l'inscrire clairement ainsi dans un projet de mobilité douce.

Un règlement de police sur les hébergements touristiques (HT) de grande capacité (plus de 15 personnes) avait été adopté en novembre 2017. Il convenait de l'adapter à l'évolution du développement touristique rapide sur le territoire de Durbuy. Les HT, dont les HT de grande capacité, se sont multipliés dans la commune. Ils contribuent au développement économique ainsi qu'au maintien en état, voire à la mise en valeur. du patrimoine bâti. Cependant la multiplication d'HT, de facon concentrée, dans certains villages ou quartiers implantés en zone d'habitat ou en zone d'habitat rural, met en péril la destination première de ceux-ci, à savoir le logement des habitants, et ce développement touristique excessif se fait parfois au détriment des résidents, avec le risque de voir fuir des habitants des villages concernés. Sans compter les problèmes de voisinage générés par les activités de certains touristes occupant des HT de grande capacité, problèmes princi-



palement dus à l'absence de contact direct entre le propriétaire et les locataires et/ ou à l'absence, sur place, du propriétaire ou de son représentant. Vu la nécessité de préciser, de compléter, ou de rappeler les législations en vigueur, en vue d'améliorer la cohabitation entre les résidents et les touristes, et vu les dispositions du Code du développement territorial wallon (CoDT) et du Code wallon du tourisme (CWT), le Conseil a décidé d'adopter un nouveau règlement de police valable pour tous les hébergements touristiques (HT). Parmi ses dispositions, retenons que la création d'un HT en dehors des zones de loisirs définies par le CoDT ne peut être autorisée que si elle répond à la règle suivante : la capacité maximale totale de tous les HT, toutes capacités confondues et comptabilisées, ne peut pas être supérieure à 50 % du nombre des premiers résidents dans le même village, et à 50 % du nombre obtenu en faisant la somme des premiers résidents et du nombre de secondes résidences multiplié par 5 (5 étant la capacité moyenne d'une seconde résidence) dans la même rue. Pour les HT de grande capacité, en cas de construction ou de transformation d'un bâtiment existant, l'établissement doit comporter au minimum un studio tout équipé, destiné à loger la personne qui sera désignée officiellement par le propriétaire de l'HT comme responsable de la gestion de l'HT, personne qui devra s'y domicilier. Tout HT doit être équipé d'une plaque signalétique extérieure visible depuis la voirie, indiquant clairement les coordonnées du propriétaire ou de la personne désignée par celui-ci comme responsable de la gestion de l'HT, joignable en cas de problème. Cette plaquette doit aussi mentionner les coordonnées et le n° de téléphone du propriétaire, ainsi que le n° de la police et du Commissariat général au tourisme. Le propriétaire de l'hébergement ou la personne « relais » doit accueillir en personne les locataires en leur fournissant notamment le résumé du règlement général de police qui impose le respect de la quiétude du voisinage (interdiction de diffuser de la musique à l'extérieur du bâtiment, même en journée ; interdiction de faire du bruit entre 22 h et 6 h ; interdiction d'allumer des feux d'artifices ou des pétards). Il leur rappellera aussi l'interdiction d'allumer du feu à l'extérieur (sauf barbecue installé à cette fin par le propriétaire). Le propriétaire ou la personne qui le représente devra s'enregistrer à l'administration communale comme étant la personne « relais » entre les locataires et les diverses autorités, résider sur place ou à moins de 300 mètres de l'hébergement (domiciliation), être joignable 24h/24 durant les périodes de location de l'hébergement, via le n° de téléphone indiqué sur la plaque signalétique prévu par le règlement et tenir un registre des locations à la disposition des agents chargés de contrôler les hébergements et accepter que la police contrôle à tout moment le nombre réel des occupants de l'HT. Devront se conformer au nouveau règlement les hébergements nouvellement construits ou transformés. Ceux déjà en activité s'y conformeront au moment du renouvellement de leur attestation incendie.

Le Conseil, considérant qu'un régime simplifié est mis en place pour les subventions d'une valeur inférieure à $2.500 \in$, a décidé d'octroyer des subsides inscrits au budget 2019 aux associations suivantes : La Laïcité $(2.000 \in)$; Accompagner Famenne-Ardenne $(1.000 \in)$; Au fil des jours $(1.000 \in)$; Festival de Durbuy $(740 \in)$; Amicale 3×20 Bomal $(700 \in)$; Anciens Combattants $(694 \in)$; Chorale Clé d'Ourthe et Aisne $(372 \in)$; Société de pêche de l'Aisne $(200 \in)$; Lire et écrire en Luxembourg $(250 \in)$; Prisonniers de guerre de Durbuy $(250 \in)$; Osons le sport $(1.250 \in)$; CRECCIDE $(400 \in)$.

Le Conseil a pris connaissance du rapport d'activités et du bilan 2018 ainsi que du budget 2019 de l'asbl Géopark Famenne Ardenne. Il a approuvé le versement du subside de 9.900 € inscrit au budget communal 2019.

Dans le projet de transformation du couvent des Pères oblats en crèche (poste électricité et ascenseur), un avenant d'un montant de 1.502,94 € a été approuvé, faisant passer le montant total de la commande à 134.993,48 €.

Le Fonds du logement des familles nombreuses de Wallonie (FLW) a mené un projet de rénovation et création de 5 logements sociaux rue de Fleurie à Bomal. Pour ce qui est de la réfection des abords, le FLW dispose d'une enveloppe budgétaire fermée ne lui permettant pas de s'en occuper. Par ailleurs, il s'agit d'espaces publics qu'il appartient à la Commune d'assainir. C'est pourquoi le Conseil a décidé de prendre en charge la réfection de ces abords et d'approuver le devis descriptif et le devis estimatif des travaux, au montant de 27.368,40 € HTVA.

L'état très dégradé des ponts de Pont-le-Prêtre nécessite des travaux de réfection. Un auteur de projet doit être désigné pour ce dossier. Le Conseil a approuvé le cahier spécial des charges établi pour ce marché de services, chargeant le Collège de son exécution, selon la procédure négociée sans publication préalable.

Le Plan triennal 2010-2012 prévoyait l'égouttage à Bomal des rues Nofiot, Frères

Colin et Trieux. Le Conseil approuvé l'état d'avancement n°21 et final reçu le 08 août 2019 de l'entreprise exécutant les travaux au montant de 19.136,36 € hors T.V.A, approuvant du même coup le décompte final, qui s'élève à 148.172,34 € TVAC.

Une demande de permis d'urbanisation avait été introduite par la S.A. Prima House Liège de Olne pour des parcelles sises à Grandhan entre les rues du Monument et du Colonel Vanderpeere. Ce dossier comporte des questions de voiries sur lesquelles il appartient au Conseil communal de se prononcer. Suite à l'enquête publique, diverses observations ont été émises, parmi lesquelles on épinglera notamment la prise en compte insuffisante de l'évacuation des eaux de ruissellement et de la gestion de l'opération des eaux usées, le risque d'inondation au centre du village. l'impact négatif du projet sur la mobilité, compte tenu de l'évolution constante du trafic routier divers (résidents, touristes, kayaks, écoles, ...) à Grandhan, l'impact du projet sur la zone Natura 2000. Considérant que l'étude et les nouvelles prescriptions techniques établies par le bureau d'études O.- MIKRON de Gives apportent des améliorations au projet, qui répondent de manière pertinente aux observations et préoccupations formulées, la question des voiries sensu stricto et leur cession ne soulevant pas de problème en particulier, soulignant qu'un point d'attention est soulevé en ce qui concerne la liaison avec la rue du Colonel Vanderpeere et que des dispositifs particuliers (règlement de circulation routière complémentaire, aménagements de voirie) devraient être prévus à ce carrefour, le Conseil a adopté ledit projet de création de voiries et a décidé la cession par le promoteur à titre gratuit des voiries en question au profit du domaine public dans le cadre de ce dossier de demande de permis d'urbanisation, pour une superficie mesurée de 8.021 m².

La Ville poursuit sa politique d'assainissement par rachat de parcelles dans le cadre du plan d'assainissement Habitat permanent de la Région wallonne. Il est dans ce cadre décidé d'acquérir une parcelle sur le domaine d'Inzès Prés à Barvaux, pour le prix de 10.000 € et de confirmer, moyennant modification de l'acte, l'achat d'une parcelle sise Inzèfèrire à Warre au prix de 3.500 €.

Vu le permis d'urbanisation délivré en novembre 2015 en vue de créer 4 maisons d'habitation au lotissement « Fosse Bodelet » à Heyd, et vu la nécessité d'équiper ce lotissement en électricité, le Conseil a approuvé un devis de la société ORES d'un montant de 18.222,42 € TVAC. Les tranchées seront réalisées par main d'oeuvre communale.

Le Conseil a décidé de procéder à l'engagement d'un bachelier en travaux publics en vue de renforcer le service des travaux et ce dans le cadre d'un contrat à durée déterminée de six mois renouvelable (puis CDI). Parmi les conditions, il faut être titulaire au minimum d'un diplôme de bachelier ou assimilé en travaux publics ou construction, ou apporter la preuve de compétences équivalentes acquises par l'expérience. Les candidats passeront un examen. La réussite est fixée à 60 %. Les lauréats non retenus seront versés dans une réserve de recrutement pour une période de deux ans renouvelable.

Dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence adopté par la Fédération Wallonie-Bruxelles, les écoles sont invitées à élaborer un plan de pilotage, dispositif qui doit permettre aux équipes éducatives de se doter d'un projet et d'un outil pédagogique propre à leur établissement et en phase avec leurs réalités. La Commission paritaire locale ayant émis un avis favorable sur le plan de pilotage de l'école communale de Petit-Han, le Conseil a approuvé ledit plan.

Séance du 4 novembre

En début de séance, Mme la conseillère le Bussy (CommUne Passion), a posé une question d'actualité sur la fin du Relais sacré. Le bourgmestre Philippe Bontemps a répondu que le Collège a constaté la désaffection des cérémonies patriotiques, l'objectif de sensibilisation de la jeunesse et de perpétuation du devoir de mémoire n'étant plus atteint. En concertation avec les associations patriotiques, il a donc été décidé de supprimer le 15 novembre et le Relais sacré tout en maintenant une cérémonie à Borlon ainsi que l'entretien et le fleurissement des monuments aux morts. Par ailleurs, les écoles travailleront tour à tour sur un projet en lien avec le devoir de mémoire et la construction de la paix.

Diverses taxes et redevances pour l'exercice 2020 étaient à l'ordre du jour. La taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques (8 %) et les centimes additionnels au précompte immobilier (2.600) sont inchangés. Inchangé aussi le règlement-taxe sur la collecte et le traitement des déchets dans le cadre du service ordinaire de collecte. La partie forfaitaire de la taxe est fixée à 200 € l'an pour les ménages et 135 € pour les isolés, la partie variable étant de 5 € par vidange de conteneur supplémentaire. A Durbuy-Vieille-Ville, la redevance pour la gestion des déchets déposés à l'îlot à conteneurs semi-enterrés est de 2.50 € par ouverture de tiroir du conteneur pour les déchets organiques et résiduels, et de 1 € par ouverture de tiroir du conteneur pour les déchets PMC et papiers-cartons. La taxe sur la délivrance des documents administratifs est inchangée. Citons 5 € pour les cartes d'identité électroniques, les passeports et les permis de conduire, 20 € pour les carnets de mariage, 1,50 €

pour tout autre document.

Pour couvrir les dépenses extraordinaires du budget 2019, il est nécessaire de contracter des emprunts. Le Conseil a pris une décision en ce sens, chargeant le Collège de son exécution en consultant au minimum 3 sociétés.

Le chemin agricole n° 5 de Morville, entre le site du dolmen de Wéris et le poulailler Henricot, a été modernisé. Vu qu'il n'était emprunté que par le charroi agricole, et pour maintenir la quiétude des usagers lents qui l'empruntent, il est décidé de limiter l'accès et la circulation sur ce chemin au charroi agricole, aux cyclistes, piétons, cavaliers et speed pedelecs (vélos électriques très puissants).

Le Conseil a approuvé la liste des arbres et haies remarquables de la commune, mise à jour par Wallonie - territoire. Il approuve également un devis de la société ORES pour le remplacement d'un luminaire place aux Foires à Durbuy (230,11 € HTVA).

L'aménagement de cheminements pédestres et d'une zone de stationnement sécurisé à Durbuy-Vieille-Ville prévoyait le placement de caméras de surveillance. La nécessité est apparue de placer une caméra supplémentaire donnant sur la rue des Récollets, dont coût 2.613 € HTVA. Le Conseil a approuvé cet avenant, qui fait passer le total de la commande à 21.311,54 € HTVA pour 6 caméras.

L'aménagement des zones latérales de la route de Durbuy à Barvaux (dans le cadre du Plan d'investissement communal 2019-2021) avait été estimé à 291.986,75 € HTVA. Cependant le Service public de Wallonie a demandé de tenir compte de la nouvelle législation sur la traçabilité des terres, ce qui entraîne un surcoût. Un nouveau cahier des charges a donc été adopté, pour un montant de 321.533,75 € HTVA.

Vu l'intérêt patrimonial de restaurer l'abreuvoir public de Wéris, les travaux étant évalués à 15.000 € HTVA, un cahier des charges pour la désignation d'un auteur de projet a été approuvé.

Dans le projet de transformation du couvent des Pères oblats à Barvaux (grosœuvre), des travaux supplémentaires de toiture ont nécessité l'approbation d'un avenant d'un montant de 6.728,20 € HTVA, ce qui fait passer le total de la commande à 451.496,46 € HTVA.

A Bomal, le permis d'urbanisation délivré pour le lotissement « Houard » (4 lots) nécessite la cession à titre gratuit par le promoteur au domaine public de deux bandes de terres comprises dans ce lotissement. Le Conseil a adopté le projet d'acte authentique.

La politique d'assainissement initiée par la

Ville dans le parc des Macrales (site repris en zone d'habitat permanent) a mené à l'acquisition, via la régie foncière, de 33 parcelles (sur les 84 que compte le parc). La Commune dispose ainsi d'une maîtrise suffisante du parc, situé en zone de loisirs avec résidence. Le Conseil a décidé de mettre les parcelles communales en vente (de gré à gré), le produit de la vente étant destiné à financer les travaux d'équipement nécessaires pour le projet-pilote de relogement d'habitants permanents qui est en cours de réalisation rue de Hottemme à Barvaux (10 logements).

Séance du 25 novembre

Des taxes sont revenues à l'ordre du jour. A Durbuy-Vieille-Ville, pour l'exercice 2020, la redevance de stationnement est augmentée de 0,20 € l'heure. Elle passe donc à 2 € l'heure sur la place aux Foires, les parkings du parc et de l'anticlinal (12 € pour 6 h et au-delà, avec comme maximum la journée en cour), 1,60 € l'heure au parking Philippart, allée Louis de Loncin, au parking centre-passerelle (9,60 € pour 6 h et au-delà, avec comme maximum la journée en cours), 1,10 € l'heure pour le parking motos avenue Philippart (6,60 € pour 6 h et au-delà, avec comme maximum la journée en cours).

Pour 2020, la taxe de séjour va passer de 50 à 80 € pour un lit simple et de 100 à 160 € pour un lit double. La taxe « terrasses » passe de 5 à 15 €/m² (1^{ere} catégorie), de 10 à 30 €/m² (2e catégorie), de 12,50 à 37,50 €/m² (3e catégorie). Ce nouveau taux est uniquement applicable à Durbuy-Vieille-Ville. Il est décidé par ailleurs d'appliquer le taux sur les divertissements animations payantes organisées notamment par le syndicat d'initiative de Durbuy (comme Halloween) et d'appliquer une redevance particulière au syndicat de Durbuy en compensation de l'occupation du domaine public lors des marchés qu'il organise. Les justifications de ces taxes sont les contraintes budgétaires (augmentation de l'intervention communale aux zones de police et de secours, diminution du rendement de l'IPP) et les charges que l'animation touristique entraîne pour la collectivité au regard des recettes que cette activité apporte aux exploitants de ce secteur. Une juste compensation pour le service public doit être assurée.

Pour suivre la législation, le Conseil communal doit remettre son avis sur l'installation de caméras de surveillance sur le domaine public. Comme 6 caméras semblables ont été installées à Durbuy-Vieille- Ville, les conseillers ont émis un avis favorable sur cette installation et ont désigné le conseiller en environnement qui, outre la police locale, sera le seul agent communal autorisé à visionner les images des caméras de surveillance.

L'aménagement de cheminements pédestres et d'une zone de stationnement sécurisé à Durbuy-Vieille-Ville est arrivé à son terme. Le Conseil a approuvé décompte final, au montant de 844.034,70 € TVAC, qui sera supporté en partie par le Service public de Wallonie dans le cadre du programme Feader 2014-2020. Un autre décompte final a été approuvé, celui relatif à l'amélioration des voiries à Verlaine dans le cadre du Plan d'investissement communal 2017-2018, au montant de 576.225,07 € TVAC, avec ici aussi une intervention du Service public de Wallonie.

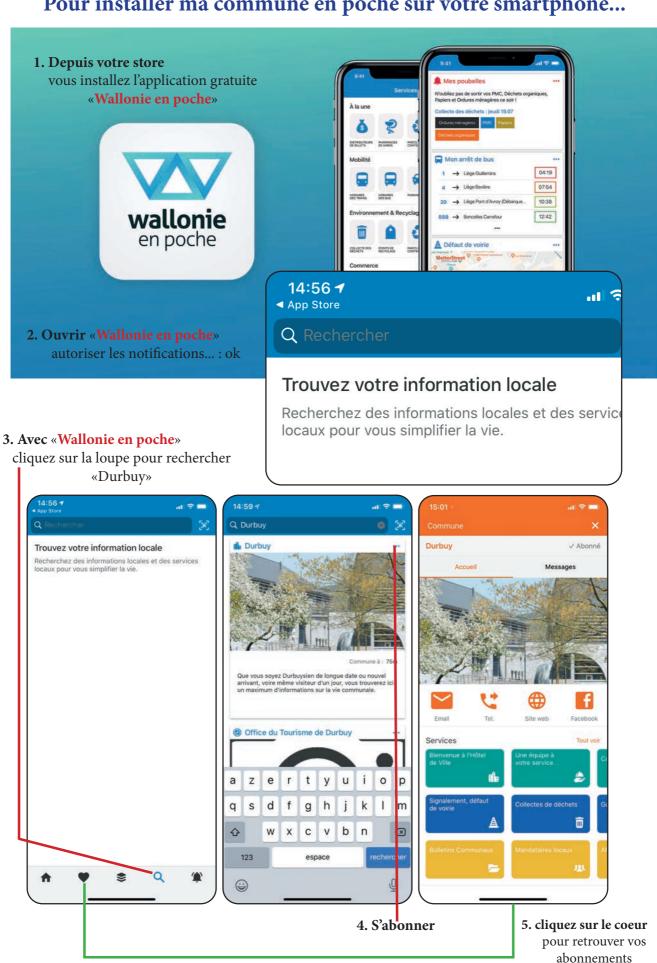
Dans le parc des Macrales, la Ville a acquis 3 parcelles supplémentaires, qui seront ajoutées aux 33 mises en vente de gré à gré (décision du 4 novembre).

Le subside « Solidarité 2019 » de 2.000 € sera réparti entre les associations suivantes : Resto solidaire (800 €), La Maison source (500 €), Aide au tiers-Monde (400 €), Indah Rwanda, aide à la scolarité (300 €). Le subside extraordinaire de 10.000 € octroyé à l'Office communal du tourisme sera consacré à l'acquisition de la statue du sculpteur japonais Kazuyoshi Hiraï réalisée lors du Symposium des sculptures et installée sur l'esplanade de l'Anticlinal à Durbuy, ainsi qu'à la signalétique permettant de valoriser les autres sculptures déployées sur le territoire communal.

Le Conseil a approuvé le rapport d'activités 2018 d'Idelux Projets publics, secteur de Durbuy, approuvant le versement de la contribution 2018 aux charges d'exploitation du secteur (280.000 €) et de la contribution au déficit d'exploitation du secteur (8.694,53 €). Approbation également du rapport d'activités du GAL Pays de l'Ourthe et du versement de la subvention de 5.000 € à cette association.

En fin de séance, M. Eric Jurdant, conseiller Ecolo, a posé une question d'actualité sur l'état de la place Basse Sauvenière à Barvaux, dont il déplore le déficit de qualité d'aménagement, le défaut d'entretien, la mauvaise fréquentation, la liaison inconfortable avec Chainrue. Le Collège est-il conscient de son impact négatif sur l'image du village, ses habitants et commerçants? Pourquoi le Collège n'en fait-il pas une priorité et n'engage-t-il pas un animateur de rue ? Le Collège lui répond qu'un crédit spécifique sera inscrit au budget 2020 pour réfléchir à l'avenir de cette place. Une démarche est par ailleurs en cours, autour d'un partenariat associatif local, pour la création d'une maison de jeunes et la désignation d'un animateur (processus initié sous l'ancienne législature avec le projet « Commune jeunes admis » et le Conseil consultatif des jeunes). Le bourgmestre ajoute qu'il ne faut pas se focaliser sur les jeunes, qui ne constituent pas le point noir de la place.

Pour installer ma commune en poche sur votre smartphone...



DURBUY - HANYU (JAPON)

Cette année est particulière pour Durbuy et sa ville jumelée de Hanyu, avec de nombreux événements historiques à commémorer.



Cela fait 25 ans que Hanyu et Durbuy ont signé une charte de jumelage et ont entamé une longue période d'amitié et de coopération.

L'empereur Naruhito et l'impératrice Masako ont visité notre petite ville il y a 20 ans, le 5 décembre 1999, lorsque notre roi Philippe et notre reine Mathilde les ont invités à leur cérémonie de mariage; ils ont alors inauguré la place de Hanyu à Durbuy.

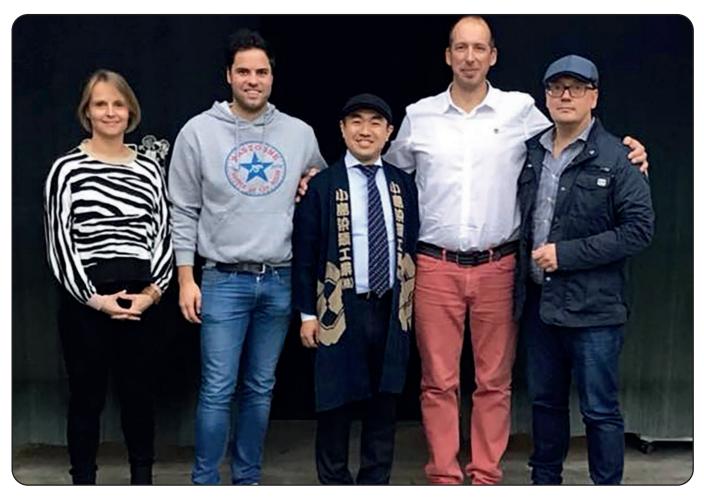
Le 21 septembre dernier, notre bourgmestre Philippe Bontemps et Son Excellence l'ambassadeur du Japon à Bruxelles, Mr Shimokawa, ont dévoilé une sculpture de l'artiste Kazuoshi Hirai pour célébrer ces deux anniversaires.

Enfin, ce 9 novembre, la ville de Hanyu fêtait ses 65 ans d'existence ! Pour l'occasion, des délégations des villes jumelées étaient invitées à y commémorer cet événement : Millbray (USA), Baguio (Philipinnes) et Durbuy. Ce voyage était une opportunité de promouvoir notre commune et d'accompagner notre nouveau commerçant durbuysien, Alexandre Herman (www.herman-headwear.com), dans le partenariat entre sa société et celle de Mr Hideyuki Kojima (teinture indigo) située à Hanyu. Chaque casquette issue de cette collection sera floquée « Durbuy-Hanyu BE JP» et vendue dans le monde entier. Une très belle visibilité pour notre commune avec des retombées, à n'en pas douter.

Par ailleurs, c'était l'occasion d'organiser le prochain voyage citoyen qui aura lieu durant les vacances de Pâques en 2021 (pour toutes informations : rodolphe.brohee@durbuy.be).

Les relations entre Hanyu et Durbuy sont excellentes grâce à l'implication des échevins du tourisme qui se sont succédé depuis 25 ans, avec le soutien précieux du personnel de l'Office communal du tourisme de Durbuy (OCTD). Cette mission a renforcé nos bonnes relations avec notre ville jumelée, en y apportant dès cette année un partenariat commercial.

> Pablo DOCQUIER, échevin du tourisme, jumelages et relations extérieures.



Week-end de partage entre Vogüéens et Heydois

Du 12 au 15 avril 2019, des habitants de Heyd ont rendu visite aux habitants de Vogüé dans le cadre du jumelage annuel qui lie ces deux villages depuis plus de 20 ans.



Un accueil chaleureux leur a été réservé par les différentes familles d'accueil le vendredi 12 à leur arrivée vers 17h00.

Le samedi, nous avons pris la direction de Vallon Pont d'Arc pour la visite d'un moulin à huile. Ensuite, le groupe a pu déguster un bon repas du terroir à Lanas, où nous avons été accueillis par la première adjointe au maire, Mme M. Névissas, avant de profiter d'une visite guidée du vieux village.

La soirée a débuté par la cérémonie officielle au château et un apéritif fut offert par la municipalité dans les jardins du château. La journée s'est clôturée avec le traditionnel banquet, bien animé.

Le dimanche s'est passé en famille avec un apéritif commun en soirée. Le lundi, dès 9h, nous avons pris le chemin du retour en bus pour un trajet de 12h environ.

Cette nouvelle rencontre a été marquée par l'élargissement du cercle des participants, tant au niveau ardéchois que durbuysien, mais aussi par l'amitié renforcée d'année en année entre nos deux villages.

Cécile COLIN, présidente du CPAS, en charge de la Culture.



La programmation du Centre culturel



Théâtre

Mères veilleuses, un spectacle de Stany Paquay, réécrit par Claudia Bruno.



Le vendredi 31 janvier à 20h à la salle Mathieu de Geer.

De l'émotion, du rire, des larmes. Un regard, une réflexion sur l'adoption. Et un magnifique hommage aux mères!

PAF : Adulte prévente : 12€ ou 10cc / sur place 15€ / - 26 ans : 7€ / Tarif article 27.

Danse

Addiction, Cie Le Huit.



Le samedi 25 janvier à 20h à la salle Mathieu de Geer.

Un laboratoire dansé décalé, parfois absurde, mais si proche de la réalité des travers des êtres humains! Pièce poétique et drôle mais réaliste, *Addiction* est une invitation à faire le point sur nos dépendances, sans moralisation.

PAF : Adulte prévente 15€ ou 12cc, sur place 18€/ - 26 ans : 7€ /Tarif article 27.

Exposition

Moi et le monde

Du 14 au 21 décembre à la Maison Legros à Barvaux.

L'école secondaire de Clairval et le CEC l'Atelier proposent un voyage en authenticité, une approche artistique et pédagogique de la citoyenneté mondiale, avec le soutien d'*Annoncer la couleur*. Entrée gratuite.

Musique

Concert d'Hiver

Le samedi 21 décembre à 20h à l'église de Durbuy.

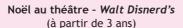
C'est maintenant devenu une tradition, les *Ateliers chants* du Centre culturel uniront à nouveau leurs voix pour vous interpréter des chants inspirés par le temps de Noël et les frimas de l'hiver... Ce sera l'occasion de découvrir l'église de Durbuy-Vieille-Ville fraîchement rénovée.

PAF : Adulte prévente 7€ ou 7cc, sur place 10€/ - 26 ans : 5€ /Tarif article 27.

Conférence

Sur les traces des reporters de guerre US durant la bataille des Ardennes.

Conférence organisée par la bibliothèque de Barvaux dans le cadre de la commémoration de la seconde guerre mondiale et de l'offensive des Ardennes. Par Jean-Paul MARTHOZ, journaliste, chroniqueur au Soir. Vendredi 10 janvier à 20h à salle Mathieu de Geer à Barvaux.



Le vendredi 3 janvier à 15h à la salle Mathieu de Geer

Une joyeuse bande à l'allure gauche de quatre musiciens (trois instruments à vent et une petite batterie mobile) retrace d'une manière détonante, groovy et pêchue, l'histoire des dessins animés de Walt Disney.

En collaboration avec la MCFA et 16 communes du Nord-Luxembourg Tarif unique : 8€ ou 6CC/ tarif 27



Jeune public

Cinéma pour enfants à la salle Mathieu de Geer à Barvaux PAF : 3€

Mercredi 4 décembre à 14h : *Pachamama* (à partir de 6 ans)



Mercredi 18 décembre à 14h : Le rat scélérat (à partir de 4 ans, sans parole)



Mercredi 5 février à 14h : *Drôles de petites bêtes* (à partir de 5 ans)



Centre culturel Durbuy Grand-Rue 40a, 6940 Barvaux 086/219.871 Billetterie : le mardi de 13h à 18h du mercredi à vendredi de 10h à 12h et de 13h à 16h www.ccdurbuy.be

STRONG!

Il ne vous reste que quelques semaines pour découvrir « **STRONG! Les femmes dans la céramique contemporaine** », notre dernière exposition de 2019 qui rassemble les oeuvres de treize femmes céramistes.



Au départ d'un même matériau, la terre, elles présentent des œuvres originales et fascinantes, fragiles et solides, classiques et novatrices. Profitez-en pour participer à nos activités!

Les artistes exposantes sont : Christine Brückner, Fabienne Chrystin, Christine Coste, Anne-Marie Dehon, Elena Dominguez, Nathalie Doyen, Yvonne Maréchal, Patricia Michat, Ana-Belén Montero, Dominique Mosseray, Dominique Obez, Annick Octave et Fabienne Withofs.

A vos agendas:

« Samedi des familles »

Venez suivre en famille une visite guidée de notre exposition « Strong! ». Pendant une heure, je vous fais découvrir les œuvres des artistes féminines contemporaines mais aussi l'exposition « L'arbre » retraçant l'évolution de l'arbre dans l'œuvre de Marcel Lucas. Et vous profiterez également de l'exposition éphémère des œuvres des enfants de l'école St-Berthuin de Malonne sur ce même thème.

Profitez-en : c'est la dernière visite guidée familiale de l'année !

Informations pratiques:

Le 28 décembre, 3€/adulte, gratuit pour les enfants, RÉSERVATION SOUHAITÉE au 086/43.47.95 ou mamcdurbuy@gmail.com

« J'emmène mes parents au Musée »

Profitez des vacances de Noël pour nous rendre visite en famille! C'est tout à votre avantage: vous profiterez d'une réduction sur le prix d'entrée et votre enfant recevra le « livret ludique » préparé par le Musée. Ce livret lui permettra de s'informer, de jouer et de décoder les œuvres exposées.

Informations pratiques:

Tous les week-ends et tous les jours de vacances scolaires. 3€/adulte (au lieu de 5€); gratuit pour les enfants. 086/43.47.95 ou mamcdurbuy@gmail.com

« Debout »

Vu par Stanislaw 1/02/2020 - 8/03/2020

Derrière Stanislaw se cache le photographe namurois Stanislas Verhaegen. Sa démarche se passe dans l'émotion, dans la rencontre fugace ou dans la complicité, et le résultat est étonnant. Qui se cache derrière ces mains photographiées en noir et blanc? Ces mains qui se tendent, qui aident à sortir d'un mauvais pas ou encore à sceller une amitié. La mise en scène naturelle d'une femme prise dans une tenue simple, un carré en toile de jute, qui nous donne à voir l'émotion dans sa plus simple expression. Les femmes, toujours, mais cette fois sous forme de silhouettes papier, qui se mettent en scène dans les vitrines des commerçants, qui se jouent du passant, se dévoilent au regard du public.

Ces silhouettes papier, vous les retrouverez dans les commerces à Durbuy grâce à notre exposition partagée. A vous de jouer pour toutes les retrouver!

Ateliers pour adultes

Vous aussi venez découper votre silhouette en papier et jouer avec elle en la mettant en scène devant l'objectif sous les conseils de notre artiste photographe Stanislaw. Les samedis 15 et 22 février 2020, de 14h à 16h, 10€/pers.

Réservation souhaitée au 086/43.47.95 ou mamcdurbuy@gmail.com

Atelier pour enfants

Je vous attends, en compagnie de Stanislaw, pour une journée d'activités créatives, de découpages, de collages et de photographies.

Le jeudi 27 février, de 10h à 16h, 10€/ enfant.

Réservation souhaitée au 086/43.47.95 ou mamcdurbuy@gmail.com

Dévernissage

Nous vous invitons à la clôture festive de l'exposition en ce jour dédié à l'égalité des droits de la femme.

Le dimanche 8 mars 2020, de 13h30 à 18h. A 14h: Concert de Julia H, entrée gratuite. Réservation souhaitée au 086/43.47.95 ou mamcdurbuy@gmail.com

Infos pratiques du Musée:

Ouverture : lundi, mercredi (uniquement pendant les congés scolaires), jeudi et vendredi de 13h à 17h.

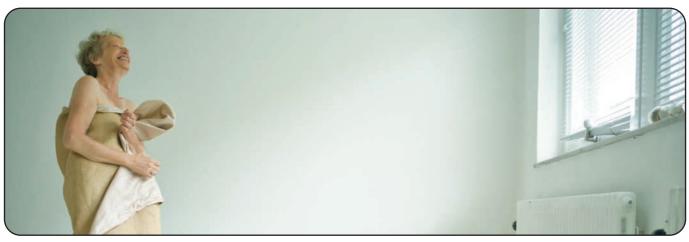
Attention, le musée est fermé le mercredi 25 décembre et le mercredi 1er janvier. Samedi, dimanche de 13h à 18h.

Tarif: 5€: adulte, 3€: senior, étudiant, enseignant, groupes (min. 15 personnes), gratuit pour les moins de 12 ans. Gratuit pour tous chaque 1 ier dimanche du mois.

Coordonnées : Rue Comte Théodule D'Ursel, 21 6940 Durbuy 086/43.47.95 ou mamcdurbuy@gmail.com

MUSEE D'ART MODERNE ET CONTEM-PORAIN DE DURBUY

Muséeartdurbuy



Une photo à retrouver lors de la prochaine expo qui se déroulera en février - mars 2020 au MAMCD.

















4 et 5 juillet 2020 RELAIS POUR LA VIE au stade d'athlétisme de Barvaux



24 heures de mobilisation contre le cancer

Origines

En 1985, le Dr Gordy Klatt, un chirurgien colorectal, organise le premier "Relay for life" à Tacoma (Washington, États-Unis). Pendant 24 heures, il effectue des tours de piste pour collecter de l'argent au profit de l'American cancer society. Trente ans plus tard, des « Relais pour la vie » ont lieu dans plus de 25 pays en dehors des États-Unis (France, Pays-Bas, Irlande, grand-duché du Luxembourg, Afrique du Sud, Nouvelle-Zélande...). Des millions de bénévoles à travers le monde s'impliquent ainsi dans la lutte contre le cancer.

En 2011, le premier « Relais pour la vie » est organisé en Belgique au profit de la Fondation contre le cancer.

Depuis, plus d'une trentaine de villes se sont associées au projet, dont **Durbuy**, où la première édition aura lieu **les 4 et 5** juillet 2020.

Principes du « Relais pour la vie »

Le Relais pour la vie est donc un événement solidaire et festif permettant de récolter des fonds au profit de la Fondation contre le cancer dont les missions sont de :

- **soutenir** financièrement la recherche scientifique ;
- **promouvoir** la prévention et des modes de vie sains ;
- apporter un accompagnement social aux personnes touchées par le cancer et à leurs proches.

Pendant 24 heures, toute une communauté se mobilise afin de :

- célébrer et mettre à l'honneur les « Battants » qui ont vaincu ou se battent encore contre le cancer ;
- rendre hommage aux personnes emportées par le cancer et soutenir celles luttant encore contre la maladie ;
- lutter ensemble contre le cancer.

Des équipes, parrainées ou sponsorisées, se relayent pendant 24 heures, symbolisant ainsi le combat de chaque instant, mené par les patients, leurs proches et les soignants. Chacun court ou marche, selon ses possibilités physiques mais à tout moment au moins une personne par équipe doit être présente sur le parcours. Un « Relais pour la vie » n'est pas une compétition sportive! C'est simplement l'occasion de se rassembler et de se mobiliser contre la maladie.

Le « Relais pour la vie » est donc un événement local. Le Comité organisateur se compose exclusivement de bénévoles. La Fondation contre le cancer est l'initiateur du projet et soutient le comité dans la mise en place de l'événement. Ce dernier assure l'organisation et la promotion de l'événement, la recherche de sponsors et d'équipes, l'organisation d'animations avant et pendant le relais pour la vie.

La commune et les diverses autorités collaborent également à l'organisation, en mettant par exemple à disposition des locaux, du matériel logistique, un soutien actif... lors de l'événement.

Moments clés

Samedi 4/07 à 15h00 : cérémonie d'ouverture et tour d'honneur des Battants

Célébrer ensemble

Les "Battants" sont les invités d'honneur du relais pour la vie. Ces personnes qui ont vaincu le cancer ou sont encore en traitement sont mises à l'honneur et chacun célèbre leur courage et leur détermination. Les « Battants » effectuent le premier tour du relais pour la vie, encouragés par leurs "Accompagnants" (familles, proches, soignants) et l'ensemble des participants. Ils sont ensuite rejoints par les équipes et le public.

Ce moment chargé d'émotion marque le coup d'envoi du « Relais pour la Vie ».

C'est à la fois une célébration des combats gagnés contre la maladie et un geste d'espoir envoyé aux personnes atteintes par un cancer ainsi qu'à leur famille. C'est aussi une manière de remercier toutes les personnes qui ont apporté leur soutien, quel qu'il soit.

Vous êtes un « Battant » ?

Vous accueillir lors de la cérémonie d'ouverture est un honneur pour le « Relais pour la vie ». Saisissez cette occasion de



recevoir le soutien de tous et de donner le vôtre aux autres personnes confrontées au cancer.

Inscrivez-vous auprès du responsable « Battants » du comité.

Samedi 4/07 à 22h30 : cérémonie des bougies pour se souvenir et rendre hommage ensemble

Le 2° moment clé de l'événement est la cérémonie des **bougies**. Elle poursuit 3 objectifs symboliques :

- se souvenir des personnes décédées des suites d'un cancer ;
- soutenir les personnes qui luttent actuellement contre la maladie et raviver la flamme de l'espoir ;
- célébrer les personnes qui ont vaincu la maladie.

Chacun peut acheter une bougie et un sachet en papier (5 €) et y inscrire un souhait, un message, réaliser un dessin, coller une photo... Les bougies, placées dans le sachet personnalisé, sont disposées le long de la piste. A la tombée de la nuit, elles sont toutes allumées. Chaque lumière est le signe d'un espoir, d'une fierté, d'un souvenir, d'un merci...

Réservez des bougies et des sachets personnalisables auprès du responsable de la cérémonie des **bougies** du « Relais pour la vie ».

Dimanche 5/07 à 14h30 : cérémonie de clôture - Remercier et lutter encore

La cérémonie de clôture met à l'honneur toutes les personnes qui ont rendu possible le relais pour la vie, les équipes et les participants, les « Battants », les proches, les soignants, les visiteurs, les bénévoles et le comité. Tout le monde effectue ce dernier tour d'honneur afin de clôturer le relais de manière festive.

C'est également le moment où les recettes sont dévoilées et où chacun est remercié. Pour rappel : l'argent collecté est intégralement reversé à la Fondation contre le cancer.

http://www.relaispourlavie.be/durbuy
Page facebook : Relais pour la vie - Durbuy

Notez déjà ces dates dans votre agenda et venez soutenir tous ceux qui luttent d'une manière ou d'une autre contre la maladie et encourager les participants.

Vous souhaitez rejoindre l'équipe organisatrice, participer activement à cet

évènement, former une équipe, acheter des bougies, soutenir financièrement ce projet ou...

Et si vous vous posez d'autres questions, n'hésitez pas à nous contacter.

Rendez-vous les 4 et 5 juillet 2020 au stade d'athlétisme Basse Commène, 39 6940 BARVAUX

Contacts:

Véronique Balthazard, échevine veronique.balthazard@hotmail.com ou 0472 / 73 60 55

Philippe Lejeune, Fondation contre le cancer <u>plejeune@fondationcontrelecancer.</u> be ou 0492 979 328

L'Académie Ourthe-Vesdre-Amblève

Concert de Noël Mercredi 18 décembre 2019 à 18h00

Une tradition depuis la création de l'Académie, il a lieu en alternance dans toutes les communes partenaires. Cette année, nous serons heureux de vous accueillir à **l'église d'Esneux** pour ce concert qui permettra aux élèves de se produire en toute convivialité dans l'ambiance féerique des fêtes de fin d'année.



Entrée gratuite

Pour tout renseignement, veuillez contacter l'Académie O.V.A. au 04/384 60 II ou consulter notre site www.academie-ova.be - Page Facebook



PLACE AUX ENFANTS 2019

de l'enfance

Ce samedi 19 octobre 2019 se déroulait la journée « Place aux enfants ». Le thème de cette année était « Place aux enfants se bouge pour le climat !»



Comme chaque année, la ville de Durbuy y a participé.

Nous nous sommes retrouvés à 9h00 dans les locaux de l'Office animation-loisirs (OAL).

Pour commencer la journée, nous avons pris la direction de Herbet afin de visiter l'atelier « Délices et malices » tenu par Madame Michelle Delzandre. Les enfants ont eu l'occasion de découvrir les métiers de pâtissier et de glacier, et de s'exercer à la réalisation de décorations en chocolat avant de les déguster.

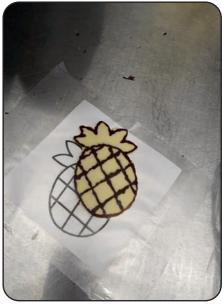
Ensuite, nous sommes allés chez « Natur'émoi » (magasin bio) à Barvaux. Le patron a expliqué aux enfants le principe du vrac, du bio et surtout de la consommation locale. Sur place, les enfants ont pu choisir une collation.

Pour le repas de midi, nous avons fait nos courses et nous sommes passés à la boucherie afin d'y acheter nos tranches de jambon. Soucieux de nos déchets, nous nous étions munis de notre contenant.

L'après-midi, nous nous sommes rendus à Morville dans la ferme de Monsieur et Madame Paquet. Nous avons pu visiter leur magasin de produits régionaux. Là, Madame Paquet nous a expliqué son métier en nous détaillant les différentes étapes de la fabrication du fromage, du beurre, de la glace... Nous avons pu déguster sa glace artisanale.

Pour finir la journée, nous avons pris place autour de la table pour un jeu de société sur le thème de l'écologie : « Les Indiens contre les géants du pétrole ». Il s'agit d'un jeu qui fait réfléchir à la surconsommation de pétrole et aux conséquences de celle-ci. Cette année, grâce à ces différentes visites, nous avons sensibilisé les enfants à la consommation locale, à l'écologie, à la diminution des déchets...

Les animateurs de l'OAL.





L'ADL est allée à leur rencontre...

Retrouvez les interviews complètes de ces acteurs économiques locaux, ainsi que celles d'une centaine d'autres sur le site Internet de la Commune : www.economie.durbuy.be/Temoignages



Si vous aussi, vous pensez que votre activité mérite un petit coup de projecteur, prenez contact avec l'équipe de l'ADL (adl@durbuy.be ou 086/219.841) qui se fera un plaisir de vous rencontrer.



Pierre Lesage Elagueur et cabaniste à Heyd

Né dans une famille exerçant le métier du bois depuis au moins quatre générations, Pierre Lesage est arboriste et grimpeur-élagueur depuis près de 30 ans. Aujourd'hui, il est animé par un nouveau défi : construire et commercialiser de « vraies » cabanes! Celles-ci sont impérativement perchées, construites sur une structure métallique durable et habillées de bois et de matériaux de récupération. Elles peuvent être déclinées en chambre, salle de bain, cuisine, espace de repos... et commercialisées dans des campings, chambres d'hôtes, plaines de jeux, écoles ou même chez des particuliers.

Saviez-vous que ses cabanes, appelées « Wow Hut », ont la particularité d'être déplaçables ?



Michelle Delzandre « Délices & malices » à Herbet

Diplômée de l'Ecole d'hôtellerie à Namur, puis en chocolaterie/pâtisserie/glacerie, Michelle Delzandre a ouvert, voici un an, son atelier dans l'ancienne laiterie de ses parents, agriculteurs à Herbet. Elle y fabrique des pralines, de la pâte à tartiner, des bâtons fourrés, de la glace et des gâteaux sur commande. Le tout est à la carte car elle peut s'adapter à la demande du client pour n'importe quel produit. Son leitmotiv? Travailler avec les producteurs locaux.

Saviez-vous qu'elle vient d'acquérir une maison à Bomal dans laquelle elle déménagerait son atelier et ouvrirait un magasin d'ici 2 à 3 ans ?



Mikael Tilman & Emmanuelle Haufroid Pharmacie Tilman à Bomal

Le groupe Tilman a été créé en 1956 par Lucien Tilman. Aujourd'hui, c'est son petit-fils Mikael qui assure la gérance de l'officine de Bomal, en partenariat avec Emmanuelle Haufroid, titulaire de la pharmacie depuis 1992. Entourés d'une équipe de quatre personnes, ils mettent un point d'honneur à recevoir leurs clients dans les meilleures conditions. Aussi ont-ils récemment réaménagé l'agencement de l'officine. Le point fort de la pharmacie ? Son expertise dans les produits de phytothérapie, sans aucun doute !

Saviez-vous que, prochainement, deux nouvelles machines trouveront place dans la pharmacie : une pour analyser la peau et l'autre pour aider dans la détection et le suivi du patient diabétique?

Le marché de Barvaux

Hiver comme été, il a lieu chaque mercredi matin sur la place des Outleux, devant la Maison Legros, Centre culturel

Une occasion de découvertes, de rencontres avec des commerçants chaleureux et compétents!

Le marché ne peut vivre sans la visite des habitants.

Achetez au marché avec en bonus, de la convivialité, de la sympathie et du savoir-faire!



- Magasin pop-upBoutique éphémèreConcept store





"Faire mon shopping dans un centre dynamique, fréquenté, où toutes les vitrines sont occupées, dans leguel les commerçants s'entraînent mutuellement dans le cercle vertueux du toujours plus beau, plus original, plus exclusif... je suis sûre que c'est possible, notamment grâce aux magasins pop-up!"



Ce sont des **points de vente** qui ouvrent pour une période variant d'**1 jour à 1 an**. Durant ce laps de temps, **une vitrine vide devient un espace occupé** avec, comme avantages :



Pour les clients, qui ont désormais besoin qu'on réenchante leur expérience d'achat, le magasin pop-up offre de la nouveauté, crée l'événement, propose des produits ou services exclusifs...



Pour les commerçants, artisans ou porteurs de projet, le magasin pop-up est une formidable opportunité d'écouler son stock, de tester son produit, de se faire connaître...



Pour les propriétaires des cellules vacantes, le concept de magasin pop-up permet la location de courte durée avec comme bénéfices une cellule occupée et donc un revenu.

Et si ces magasins pop-up fleurissent un peu partout, alors, pourquoi pas à Barvaux?

Intéressé par le concept ? Info au 086 219 841 ou via adl@durbuy.be

Inventaire du petit patrimoine

Dans le cadre d'un appel à projet initié par la Région wallonne, la commune de Durbuy a été sélectionnée

pour effectuer l'inventaire de son petit patrimoine populaire.

Chapelles, croix, potales... mais aussi bacs à eau, fontaines, kiosques, ponceaux...

La liste est longue!

Grâce au travail de bénévoles soucieux de préserver cette richesse et à l'inventaire du Contrat rivière Ourthe, nous possédons déjà un bel inventaire du petit patrimoine sacré et du petit patrimoine populaire relatif à l'eau.

Si vous connaissez des éléments qui pourraient nous échapper, parce que cachés, n'hésitez pas à contacter :

C. Rossignon, 086/660 182 chantal.rossignon@durbuy.be.

Les renseignements demandés par la RW sont nombreux et il est impératif de se rendre sur chaque lieu pour prendre des mesures et des photos. Si vous avez un peu de temps à nous consacrer le lundi et/ou le mardi, votre aide est la bienvenue pour accompagner la personne chargée de ce recensement. N'hésitez pas à vous signaler!

Ensemble, nous pourrons relever ce beau défi!





Une visite pas comme les autres



Ce jeudi 14 novembre, l'Institut du Sacré-Cœur a eu l'honneur d'accueillir la reine Mathilde dans le cadre du fonds Victor, fonds qui soutient les activités scolaires autour de la lecture.



Notre école y a vu l'opportunité de rencontrer brièvement Sa Majesté.

Quoi de mieux, quelques jours après avoir fêté l'armistice avec nos élèves et à la veille de la fête du roi, que de permettre à nos enfants d'approcher cette grande dame.

Ils ont été ravis et ont crié en cœur « Vive la reine » à plusieurs reprises.

Cette rencontre a marqué également les professeurs de notre école puisque la lecture est au cœur de leur enseignement.

Nous avons pu échanger quelques mots avec la reine à ce sujet et plus spécifiquement sur la mise en place du quart d'heure de lecture dans nos écoles communales.

Une journée qui restera dans les souvenirs de chacun.

Ecole communale de Barvaux.



A Barvaux, un lieu revit!

Urban Forest accompagne la création de forêt indigène, à petite échelle.



Avec son aide et grâce à l'appel à projets "Ose le vert, recrée ta cour", une forêt primitive a vu le jour au sein de l'école communale de Barvaux.

La plantation de 300 arbres a eu lieu au printemps 2018, sur une zone de 100m², dans le fond de la cour de récréation.

Elèves, enseignantes, direction, encadrantes, personnel administratif et d'entretien, toutes et tous ont plongé les mains dans la terre pour faire naître leur forêt.

Chacun a choisi son arbre parmi les 300 plants à disposition et les 24 essences sélectionnées. Un an plus tard, les chênes, noisetiers, tilleuls, sycomores, fusains, hêtres, frênes, merisiers, aulnes, sorbiers, pruneliers... ont déjà bien grandi.

Alors que cet espace était peu fréquenté par les enfants, ils y circulent maintenant spontanément, observant leur arbre de saison en saison, respectant la nature qui les entoure. Ce projet permet de déployer au coeur de cette forêt bien des activités pédagogiques.

Ecole communale de Barvaux.



Nos petits ouvriers ont retroussé leurs manches pour planter leur forêt primitive. Printemps 2018.



Surveillance curieuse de son arbre. Juin 2018.



La forêt primitive a bien grandi. Octobre 2019.

Visite scientifique!

Ce mardi, nous avons enfilé notre tablier blanc et nous sommes devenus de vrais scientifiques.



Xpérilab est un laboratoire itinérant qui s'est déplacé jusqu'à Barvaux. Nous en avons profité!

A l'intérieur, il y avait trois zones de couleurs différentes, qui comportaient chacune trois petits laboratoires.

Voici les sujets proposés : les couleurs, les énergies, l'isolation, la fabrication de dentifrice...

Nous avons réalisé des défis grâce à un animateur virtuel sur un écran tactile. En observant et en expérimentant, nous avons appris beaucoup de choses!















Anthisnes | Rochefort | Combiain-au-Pont |
Poulseur | Marche-en-Famenne |
Jemelle | Wellin |
www.centrefuneraire-pollaffut-heerwegh.be

DFA1 SPRL c/o Centre Funeraire Pol Laffut et Heerwegh - n° d'entreprise 0412.937.710 RPR Anvers 0412.937.710 - siège social : Noorderplaats 5 b 2, 2000 Anvers





Le numérique au service de nos apprentissages

L'an dernier, nous avons appris à utiliser Google slides et Google docs en vue de réaliser divers écrits. Nous avons rédigé nos recettes et affiches, paginé nos synthèses sur les homophones et homonymes...



Nous avons aussi conçu des exposés interactifs sur plusieurs pays et nous sommes partis sur une création de jeux en lien avec le sujet. Nous les avons présentés à nos copains de classe.

Dans le cadre du carrefour des générations, nous avons retranscrit notre rencontre avec Monsieur Jean Jadot. Lors de cette petite interview, il nous a parlé de son enfance à la ferme, des animaux, des nouvelles et anciennes machines, de la traite... Cet échange était très agréable et nous en gardons un très bon souvenir. Nous sommes également allés au musée. Ce dernier abritait des instruments pour faire du beurre, pour aiguiser les couteaux, pour récolter le blé, pour planter et semer des graines, ainsi que des vieilles Sur place, c'est Monsieur Cornet qui nous a guidés. Durant notre visite, nous avons pris des photos et réalisé des vidéos. A l'aide de celles-ci, nous avons rédigé le compte-rendu de notre visite.

En fin d'année, nous avons créé des jeux pour réviser en utilisant LearningApps ainsi que divers magazines que nous mettrons sur le site de l'école.

Cette année, le projet s'étend aux autres classes. Nous avons donc la possibilité d'accompagner des plus petits et de leur transmettre nos connaissances.



De plus, maintenant, nous avons un accès à nos travaux depuis la maison ce qui nous permet de faire nos devoirs en ligne et de partager nos découvertes avec nos parents. Nous apprenons et produisons en utilisant les outils numériques. C'est très agréable de travailler ainsi.

Les élèves de P6

La fabrication de jus de pommes dans notre école

Le mardi 15 octobre, toute l'école s'est rassemblée dans la cour de récréation pour participer à la fabrication de jus de pommes.





D'abord, nous avons transporté les pommes dans des bacs en plastique pour aller les laver.

Après, nous devions les lancer sur un tapis roulant qui allait les amener dans le broyeur.

Les morceaux broyés allaient ensuite être placés dans un grand tissu et passés au pressoir.

Le jus récolté était envoyé dans une petite citerne, et la pulpe récupérée après le pressage était gardée pour donner à manger au bétail.

Après cela, quelques enfants se sont mis au remplissage des bouteilles. Il n'y avait plus de mousse dans le tuyau quand la bouteille était bien remplie.

D'autres élèves ont pu mettre les capsules grâce à une machine à air

Pour une bonne conservation, il a fallu pasteuriser les bouteilles, c'est-àdire les faire chauffer à 80° pendant ½ heure. Pour cela, nous avons laissé faire le monsieur car c'était beaucoup trop chaud pour nous !





A la sortie du camion, il nous restait à entreposer plus de 1.300 bouteilles dans la bibliothèque pour qu'elles puissent refroidir avant de pouvoir les distribuer.

Le lendemain, nous avons pu enfin déguster notre excellent jus de pommes. Quel délice !!!

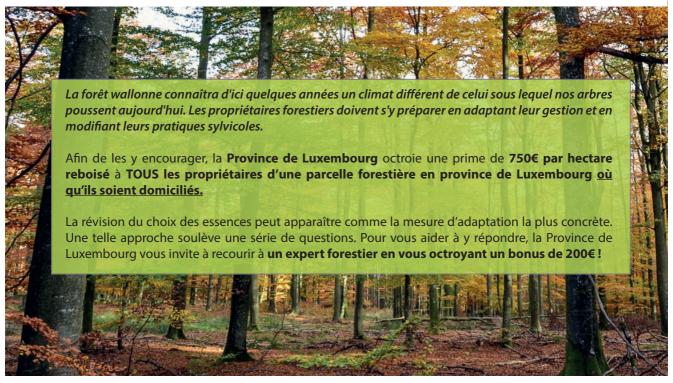
> Les élèves de l'école communale de Bomal.







ADAPTEZ VOTRE FORET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES Une prime pour vous y aider!



EN BREF:

- Les essences replantées peuvent être **feuillues ou résineuses** mais il faut impérativement installer <u>3</u> <u>essences au minimum</u> à concurrence de 15% de présence pour chacune d'elles a minima.
- Les travaux peuvent être réalisés **par un professionnel ou par le propriétaire lui-même**. La liquidation de la prime sera effective après remise des factures et certificats de provenance des essences.
- L'introduction de la demande doit se faire auprès de RND asbl (coordonnées ci-dessous) et doit toujours être faite **avant** l'exécution des travaux.
- Les documents nécessaires (règlement et formulaire de demande) peuvent être téléchargés en ligne sur www.rnd.be ou demandés auprès de RND asbl.



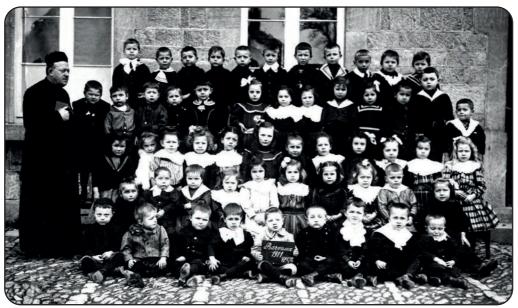
Contact:

Jérémie Deprez (RND asbl) www.rnd.be Rue de la Fontaine, 17C à 6900 Marche-en-Famenne T. +32 (0)84 32 08 42 Mail : j.deprez@rnd.be



Mourir à crédit à Barvaux

Autrefois, les plus zélés des curés de nos villages tenaient un **Liber Memorialis**, sorte de registre dans lequel ils consignaient les petits et grands événements de leur paroisse. A Barvaux, les abbés Lambert, Ernoux et Etienne, qui se succédèrent de 1828 à 1933, le firent avec constance et précision. Il en ressort qu'un de leurs soucis majeurs était le respect de la morale et des pratiques religieuses.



L'abbé Etienne en 1911 avec les enfants de la classe gardienne.

Ainsi l'abbé Joseph-Auguste Etienne, né le 6 septembre 1893 à Halanzy, fut curé de Barvaux de 1906 à 1933. Le moins que l'on puisse en dire, c'est qu'il n'était pas spécialement un « joyeux drille ». Ainsi, en novembre 1910, il couchait dans le Liber Memorialis ces « notes d'impressions » que lui inspiraient ses ouailles barvautoises.

« L'esprit d'économie - La piété - La fréquentation des Sacrements - La jeunesse - Les enfants - Les travailleurs - Divisions intestines.

L'esprit d'économie ne pénètre encore que très peu dans la masse. Puissé-je un jour ouvrir une école ménagère ; la population aime les fêtes ; pour les fêtes on se met dans la gêne : à Barvaux est vrai le dicton : Rien n'est d'être, tout est de paraître. On ne sait pas économiser : les commercants se plaignent d'un désastreux crédit, les frais de toilettes priment l'utile et le nécessaire ; à l'occasion des foires le jeu de quilles devient un chancre pour plusieurs ouvriers. Quand nous faisons appel pour les versements à la Caisse de retraite nous sommes affligés de voir que les personnes dans la bonne aisance à peu près seules font des versements pour elles et leurs enfants alors que dans l'esprit du gouvernement les énormes subsides votés chaque année devraient s'adjoindre aux petites économies du travailleur pour la pension: 48 enfants seulement versent en 1909 : 40 h. 52 femmes un total de 1358 frs. C'est beaucoup trop peu.

Les mariages sont <u>rares</u> parce que les jeunes gens n'ayant pas pour la presque totalité de métier, doivent vivre d'une journée de salariés ; on redoute les charges de famille ; on a trop d'exemples de gens dans la gêne parmi ceux qui sont mariés. Je constate que la moyenne de l'intelligence est peu élevée, mediocris, le manque d'initiative est grand ; les parents ont hâte d'envoyer leurs enfants sur les travaux de carrières, chemins de fer gagner leur pain et perdre leur foi. La culture n'étant pas en honneur, la terre étant délaissée, les femmes les filles d'ou-

vriers n'ont <u>rien</u> à faire, restent des proprettes propres à rien, d'où tant d'hésitation de la part des jeunes gens à se mettre en ménage ou si on s'y risque on ira chercher femme à l'étranger ; d'où le livre aux mariages comporte si peu, chaque année, de mariages effectués à Barvaux. Les cabarets manquent de plus en plus de « piliers », la consommation de l'alcool diminue : nous ne comptons plus même une dizaine de jeunes gens adonnés à l'alcool. Mais à peu près autant de femmes, dont plusieurs jeunes mariées !! Le sport de la bicyclette a surtout corrigé ce mal. Cette machine est à la mode : rares sont les maisons ayant jeunes gens où on n'en trouve pas une. L'industrie offre des facilités de paiements mensuels etc. Il faut des économies, c'est

le rêve de la première adolescence de se distinguer par cet équipement : l'entretien coûte ; la course emporte au loin : il faut de l'argent de poche ; bref quand on roule on a bien des raisons d'être loin des cabarets.

Mauvaises ménagères.

Le crédit trop grand chez les fournisseurs est une cause de ruine. Il a lui-même son origine dans l'esprit d'insouciance des familles généralement parlant vis-à-vis des dettes contractées, insouciance qui fait qu'on achète sans trop regarder au prêt, à la quantité : un peu plus, un peu



Dans la Grand-Rue, les belles toilettes sont de sortie! (photo Ch. Delfosse).



A Barvaux, la pratique du vélo était répandue au début du XX° siècle. Les Blavier avaient ouvert un magasin et atelier de réparation à l'entrée du Vieux Chemin de Petit-Han. Ici, appuyé sur le vélo à gauche, Maurice Blavier, fils de Paul.

moins quand ce n'est pas au comptant n'effraie pas. Si encore il ne s'agissait que de provisions ad sustentationem vitae, mais la gourmandise est ici un chancre effroyable: les chiffres que des commerçants m'ont cités au sujet de bonbons vendus sur une année sont renversants! Et le pâtissier! C'est une règle générale et de toute l'année que quelque pauvre qu'on soit on use de tartes prises à la boulangerie au moins le dimanche matin et il en est à qui la Société St Vincent de Paul vient en aide régulièrement et par vraie nécessité pendant la saison d'hiver et qui néanmoins se paient cette gourmandise le dimanche matin! Si la gourmandise est le chancre de l'aisance des familles, le luxe, la toilette en est le fossoyeur. On ne sait épargner que pour les kermesses, les plaisirs. Je parle surtout des femmes, des ménagères comme des jeunes filles. Puis le jour glorieux venu on fait feu de toutes pièces mais à la manière du novice qui n'a qu'une bordée à sortir et puis reste impuissant! Les forains s'entendent été comme hiver à drainer ce coin-ci de l'Ourthe. Quelques toiles tendues, un tambour d'appel, un plus ou moins spectacle, on y court. Panem et circenses. Naturellement on doit s'attendre à rencontrer dans le bas-fond du peuple la gens rapinarde et pillarde. Ça y est. Un signe que la fortune populaire diminue, c'est la constatation du nombre trop grand de familles qui ne sont pas logées sous un toit à elles. La culture fut paraît-il en honneur, était plus développée que maintenant il y a un demi-siècle. Avec le chemin de fer, les carrières, le genre de vie populaire s'est modifié : mais on vit de salaires au jour le jour et trop souvent hélas ! pour les courses que nous avons

signalées. Le salaire ne suffit pas et le travail ou le travailleur lui-même venant à faire défaut, c'est bientôt la noire misère. J'ai un jour entendu donner pour règle de savoir-vivre ici la suivante. Manger, boire, dormir à crédit et... mourir à crédit. »

En 1910, voici ce qu'il pensait des foires.

« La Foire de la St Martin. Foire de pestilence etc.

En 1906 Barvaux parvint de par l'entente entre les bouchers liégeois et marchands de bestiaux de divers lieux à implanter à Barvaux les foires 2 et 3 fois le mois qui se tenaient de temps immémorial à Durbuy. La proximité de la station du chemin de fer en fut cause. La grrande (sic) foire est celle dite de St Martin ou foire aux harcottes. Que de bêtes! que de bêtes! C'est le rendez-vous de la jeunesse de plusieurs lieues à la ronde. »

Ayant déjà donné son avis sur la pratique du vélo (qui pourtant avait du bon puisqu'elle réfrénait l'alcoolisme), il en remettait une couche à Pâques 1911 :

« Sports-Courses! Attentats contre le jour du Seigneur.

Encore une détestable innovation, désastreuse pour la fréquentation des offices ! Il faut batailler contre les enfants qui s'y passionnent et qui stationneraient toute une journée sur le parcours. Barvaux étant sur la route de toutes les grandes courses, c'est la même misère à déplorer toute la bonne

saison. Nous sommes affligés d'une de ces grandes folies modernes aujourd'hui jour de Pâques. »

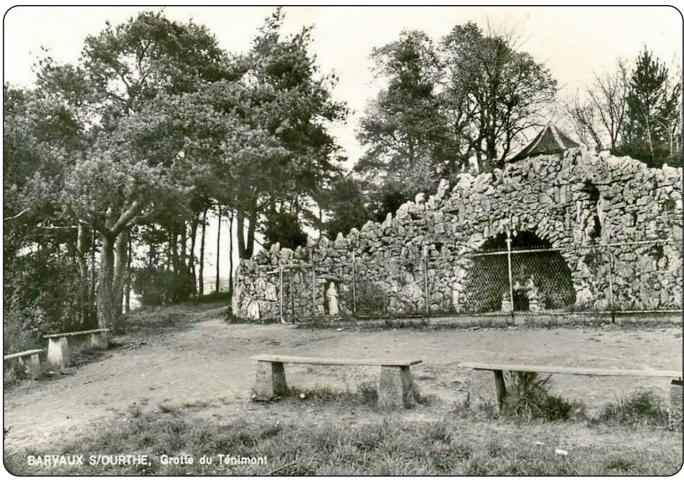
Et le pauvre abbé de s'en prendre également à une autre « grande folie moderne » : les avions !

« 1911

Un nouveau trouble-dimanche Le jour du St-Sacrement était le jour des envolées d'aéroplanes de Paris-Liège. Il en est d'aucuns qui y furent plus attentifs qu'à la messe. Ces grands oiseaux passaient au-dessus de nous pendant le parcours de la procession. On constate que le 1er est



Les foires aux bestiaux de Barvaux, objets du courroux de l'abbé Etienne (photo Ch. Delfosse).



La grotte Notre-Dame de Lourdes, sur la colline de Ténimont, un lieu déjà occupé à l'époque romaine.

arrivé de Paris à Liège en 3 h. que sera-ce quand ils ne seront plus si lourds? Jusque maintenant ils se nourrissent abondamment d'essence. Dieu fasse que le culte de ces oiseaux ne devienne pas un culte des dimanches. »

Et décidément, les choses ne s'arrangeaient pas et les paroissiens continuaient à n'en faire qu'à leur tête. En témoigne cette note rédigée en août 1927 :

« La kermesse de Barvaux avancée d'un mois à cause des vacances débutant en juillet (le 15) fut un grand gaspillage d'argent. On m'évaluait à 400 frs en moyenne l'argent de poche nécessaire à un jeune homme. Mon enquête m'apprit que les enfants de 9 à 12 ans avaient dépensé entre 15 et 20 frs en moyenne. J'avais pourtant prévenu la population qu'elle aurait à compter avec un hiver de chèreté (sic). Quant aux dépenses de toilettes, j'espère bien que l'on a atteint le point culminant de la sottise, qu'on ne montera pas plus haut. Puisque les jetons de nikel d'un franc ne valent que 10 ½ centimes d'avant-guerre, jetons-les!! On en a à jeter, car un ouvrier gagne 40 à 50 frs par an de cette monnaie. O tempora! O mores !! L'afflux des touristes a dépassé les plus forts contingents des années antérieures : ce qui a aidé à lancer la fête dans une population facile à être lancée. »

La grotte Notre-Dame de Lourdes

L'abbé Etienne aura cependant laissé à Barvaux un autre héritage que ces quelques témoignages. C'est en effet à lui que l'on doit la grotte dédiée à Notre Dame de Lourdes, sur la colline du Ténimont, qui s'élève dans l'angle des routes de Bomal et d'Erezée.

Il y avait déjà, au sommet de cette butte, une chapelle construite en 1757 à l'initiative de la famille de la Rocheblin et dédiée à sainte Thérèse.

C'est en juillet 1927 que, à l'initiative de l'abbé Etienne, débutèrent les travaux de creusement de la colline pour y établir la grotte, et ceux-ci donnèrent lieu à des découvertes archéologiques qui laissent entendre que le lieu était déjà occupé à l'époque romaine. Les terrassiers mirent d'abord au jour des tombes, l'une non murée et l'autre murée et contenant un squelette presque complet.

En novembre, la grotte était terminée, et l'abbé fit creuser des trous pour planter des arbustes au sommet de la colline, derrière la chapelle Sainte-Thérèse. C'est là que l'on découvrit la tombe d'un colosse franc, qui devait bien mesurer 1,90 m, accompagné de divers objets, dont une francisque (hache), un scramasaxe (coutelas de 55 cm de long), une boucle de ceinturon avec plaque et contre-plaque, un couteau à pain. Il s'agirait de la tombe d'un Franc salien, à dater entre le milieu du IIIe siècle et le début du Ve siècle. A proximité, on mit au jour des fosses de 50 cm sur 60 cm qui contenaient des cendres bleuâtres, vraisemblablement des tombes à incinération d'époque romaine.

Le squelette franc et son matériel avaient été déposés à l'époque au Musée archéologique d'Arlon. Depuis, tout cela aurait disparu...

Philippe BASTIN.



L'arrêt cardiaque inopiné

L'arrêt cardiaque inopiné est une des premières causes de mortalité. On en dénombre pas moins de 9.000 chaque année en Belgique, dont 17 à 30% dans l'espace public. Chaque minute de perdue réduit de 10 à 12 % les chances de survie. Actuellement, une dizaine de défibrillateurs automatiques externes (DAE) ont été achetés par la commune. Ceux-ci sont actuellement, principalement, placés dans les infrastructures sportives communales. Le collège a inscrit, à son budget 2020, un premier montant de 5.000 € afin d'en acquérir deux supplémentaires. Ceux-ci seront placés dans des espaces publics accessibles à tout moment.

Dans les années à venir, la liste de la majorité en place compte financer l'achat de DAE supplémentaires afin de couvrir les besoins de la manière la plus optimale sur l'ensemble du territoire de la commune. Il est, bien entendu, essentiel que la population soit informée précisément de la localisation de ces appareils. Des applications de géolocalisation sont également disponibles.

Par ailleurs, la liste du bourgmestre a décidé de doubler le subside alloué au CMH (Centre médical héliporté) de Brasur-Lienne, le portant à 7.000 €.

N'oublions pas non plus que les dons d'organes sauvent des vies chaque jour. Il est dés lors important de s'enregistrer comme donneur d'organes au Service population de l'administration communale.

L'ensemble des mandataires communaux et du CPAS de la liste du Bourgmestre vous souhaitent à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année ainsi qu'une excellente année 2020. Plus que jamais, la liste du Bourgmestre se tient quotidiennement à votre disposition.

La liste du Bourgmestre.



Le 6 novembre dernier s'inscrivait la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Une manifestation fut organisée à Bruxelles le 24 novembre à l'appel d'une centaine d'organisations de la société civile. Le but est d'exiger et d'obtenir des autorités une lutte plus efficace contre toutes les formes de violence affectant les femmes.

Selon certains, au moins 11 féminicides sont répertoriés depuis début 2019 en Belgique. Selon d'autres, 21 femmes ont déjà été tuées en 2019 pour le simple fait qu'elles sont des femmes.

Ce sont des chiffres présentés par la presse ou sur le blog « Stop féminicides ». Cependant, il n'y a aucun chiffre officiel, ce qui peut laisser supposer qu'ils pourraient être plus importants.

Il s'agit ici du type le plus extrême de violence contre les femmes. Toutefois, le harcèlement peut revêtir différentes

Violences faites aux femmes

formes, sociales, économiques, physiques, psychiques, sexuelles et sont présentes partout, au sein de la famille, au travail, à l'école, dans les médias et les institutions publiques, dans la rue. Certaines de nos concitoyennes vivent quotidiennement dans la terreur.

Le statut de cohabitante est précaire, les mi-temps, les écarts salariaux et les pensions plus basses attribuées aux femmes sont malheureusement des phénomènes encore fort présents dans notre société du XXI^{ème} siècle.

En 2016, la Belgique a ratifié le texte du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et contre la violence domestique. Cependant, 3 ans plus tard, force nous est de constater qu'aucune réelle politique de prévention n'a été mise en place, peu ou pas d'amélioration de la sécurité des victimes, l'accompagnement et surtout la reconnaissance restent aléatoires.

Il faut un réel débat politique sur le sujet. Le plan quinquennal qui doit bientôt être adopté (2020-2024) doit veiller à coordonner les actions des pouvoirs publics dans le but commun d'une lutte efficace contre ces violences plurielles. Il faut prévoir un réel budget, donner de réels moyens et mettre l'accent sur la prévention. Car, quand il s'agit de répression, c'est trop tard, le mal est fait, avec toutes les conséquences que ces expériences aussi cruelles que variées peuvent laisser. Des traces qui parfois ne seront jamais effaçables.

Soyons tous conscients que cela n'arrive pas qu'aux autres et qu'il ne s'agit ni d'un virus, ni d'une quelconque source de gêne. Il faut en parler, il faut oser les dénoncer. Le mépris, l'ignorance, l'oubli ne résoudront rien. Soyons solidaires et empathiques. Ensemble luttons toutes et tous contre ces inégalités et violences.

« L'union fait la force » est la devise de notre pays et elle trouve encore une fois, ici, toute son application. Merci à toutes et tous.

> Laurence le Bussy Cheffe de groupe Comm'Une Passion.

ecolo

Un Noël et une année 2020 solidaires

Nous avons fait un souhait...

Nous avons fait le souhait d'un monde plus juste, plus humain, plus respectueux de la nature. Et ce rêve nous porte dans nos réflexions, dans nos engagements, dans nos actions. Ce rêve, c'est celui de millions d'êtres humains, qui, comme ECOLO, travaillent à sa réalisation.

Gilets jaunes, marches pour le climat, élections...: 2019 a été marquée par une prise de conscience citoyenne et une volonté affirmée de changement dans toutes les couches de la population.

À petits pas, chacun à leur niveau, des femmes et des hommes se mettent en route et posent les gestes qui contribuent, ensemble, à changer le monde. Un peu partout, de nombreuses initiatives voient le jour : jardins partagés, ateliers « zéro déchet », habitat groupé, transports en commun ou covoiturage, circuits courts, boîtes à dons, donneries, économies d'eau et d'espace, comités citoyens contre l'extension d'une carrière, contre un poulailler industriel ou un contournement, agriculture bio-paysanne etc...

<u>Moins de biens, plus de liens</u> : aussi à <u>Durbuy !</u>

Dans notre commune, des associations unissent leurs forces pour permettre aux plus précarisés d'entre nous de vivre un moment de détente et de fraternité à l'occasion des fêtes de fin d'année : un Noël solidaire, qui aura lieu le 19 décembre, rassemblera 150 personnes autour d'un repas festif. Nous tenons à souligner l'investissement de tous ceux qui œuvrent à la réalisation de ce projet. Citons : l'Antenne sociale du Plan HP, l'Athénée royal de Marche/Bomal, le Centre culturel, le CPAS, le Centre d'expression et de créativité, le CEFA, Lire et écrire, la Maison médicale, Les P'tits dons de Pétillons, le Plan de cohésion sociale, le Resto solidaire et l'asbl Socrates. Avant son organisation, cette initiative a rassemblé les forces vives associatives de notre entité.

Surmonter les clivages, mettre en commun les énergies, les compétences et les moyens matériels, pour travailler au bien commun et réparer les accrocs du tissu social, n'est-ce-pas une belle façon de terminer cette année et de commencer la nouvelle ? À tous, bravo et merci!



«Illustration : Claude van Weddingen, couleurs : Nathalie P.»

Travailler ensemble à faire de notre belle planète un espace de vie où chacun, réconcilié avec son environnement, pourra s'épanouir : voilà notre souhait pour cette année nouvelle. Ce monde auquel nous aspirons n'adviendra que si nous agissons, chacun et chacune selon nos capacités, chacun et chacune à notre place. Nous avons cette responsabilité, pour nous et les générations futures!

ECOLO Durbuy vous souhaite le meilleur pour cette année nouvelle. Qu'elle soit pour chacun de vous riche de bien-être, d'épanouissement et de rencontres!

ECOLO, éco-logique



Durbuy, commune connectée

Abonnez-vous à notre page sur l'application mobile **Durbuy en poche** disponible sur macommuneenpoche.be/durbuy





www.macommuneenpoche.be www.durbuv.be





CENTRE OMNISPORTS DE DURBUY

3 rue Fond Saint-Anne, 6940 Bohon, 086/38.74.34, lecod@lecod.net











LES MÉRITES SPORTIFS DE LA VILLE DE DURBUY



Le COD a une nouvelle fois mis les petits plats dans les grands pour préparer la 26ème cérémonie des mérites sportifs de la Ville de Durbuy. Cette soirée festive récompensant la crème des sportifs de la commune était présentée par Pascal Michel, chroniqueur du « six-huit » sur Vivacité et rythmée par l'école de danse de Carine Granson pour l'animation.

Les remises de prix ont débuté par une vidéo de démonstration d'un sport mélangeant les arts martiaux et la boxe : le MMA. Cette entrée en matière introduisait les premières récompenses : le mérite d'honneur et l'éthique sportive. Les deux lauréats sont Tom Duquesnoy et Michael Warnier du Club goju contact Durbuy.

Le mérite collectif a été décerné à l'ACIS Clairval paralympique. Son équipe de netball a décroché l'or au Spécial Olympique Belgium à Anvers au mois de mai.

Le prix de la meilleure organisation sportive de l'année revient à Hard Aisne Durbuy trail. Pas loin de 1.000 coureurs en étaient en mars, sur 16, 30 ou 55 km. Les bénéfices de l'épreuve (6.000€) ont été reversés au Centre médical héliporté de Bra-sur-Lienne.

Le mérite de l'exploit sportif de l'année est allé à Christian Fillieux, 65 ans. Après 37 ans de course à pied, il s'est tourné vers la marche athlétique sportive. Il a décroché le titre de champion de Belgique AFSTB sur 10 km route, de vice-champion national AFSTB du 100 km route à Wadelincourt, et le bronze sur 5 000 m indoor au national LBFA.

Le mérite individuel senior féminin est attribué à Nele Van Buel, qui s'est à nouveau distinguée sur la scène européenne et mondiale, avec entre autres un titre de vice-championne d'Europe, une médaille de bronze aux mondiaux et un sacre en surfski en compétition internationale FILCOW. Elle a aussi décroché trois titres de championne de Belgique.

Du côté masculin, le prix est revenu à Gauthier Boclinville qui pratique le trail à l'Hard Aisne Durbuy sport (HADS). Il a multiplié les très longues épreuves sur les reliefs. On épinglera notamment ses participations au grand trail de Courmayeur (105 km), et à l'ultra trail du Beaujolais vert (110 km), où il a signé sa meilleure performance sur longue distance, en terminant $10^{\rm ème}$ sur les 425 inscrits.



Au cours de la soirée, comme chaque

année, l'échevin des sports Fabrice Sarlet a remis les bourses sportives, de 250 € chacune, à deux jeunes sportifs prometteurs. Les équipes championnes ont également été mises à l'honneur. Le COD, par l'entremise de son directeur Bernard Jadin, a remis des médailles aux moniteurs brevetés et arbitres officiels du CAF. Une mention spéciale au jeune Hugo, âgé de 12 ans, qui malgré une maladie génétique provoquant une dégénérescence musculaire s'est vu attribué le brevet d'hippocampe d'argent dans un sport qu'il affectionne, la plongée.



La remise du mérite individuel espoir clôturait cette très belle soirée. Côté féminin le prix revient à Julia Grégoire, qui pratique le VTT. Elle décroche un second titre de championne de Belgique, de championne de Wallonie, une victoire finale sur la Wallonia Cup, un succès sur le Roc d'Azur, une 2ème place au Trophée français jeunes vététistes.

Côté masculin c'est Noah Deflandre qui enlève les lauriers. Il pratique le sauvetage au sein des Dauphins. Au national en piscine, il s'est paré trois fois du bronze, sur 100 m obstacle, 50 m combiné et 50 m mannequin. Et au national en eau libre, il a raflé trois médailles d'argent, en board race, ocean man et relais homme de moins de 14 ans, et à nouveau trois de bronze, en surf race, beach sprint et beach flags.



STAGE MMA

Le 22 septembre, dans la salle de l'ancienne piscine de Barvaux, s'est déroulé un stage un peu particulier au profit de la Fondation contre le cancer. A l'initiative de cette activité, Michael Warnier, du Club de goju contact Durbuy, et Tom Duquesnoy, détenteur de deux ceintures européennes et d'un titre de champion du monde en MMA. A son actif, 18 combats dont 16 victoires et 2 défaites.

Le MMA est un sport mélangeant différents arts martiaux et la boxe. Le stage était ouvert à tous et toutes dès 15 ans, quel que soit le niveau de pratique dans une discipline martiale ou de boxe. Le stage était

accessible également à ceux et celles qui pratiquent pas. 25 combattants curieux ont fait le pour déplacement cette 1ère édition. Ils ont pu travailler sous les ordres de Tom Duquesnoy qui s'est montré très accessible et qui n'a pas hésité prodiguer précieux conseils aux stagiaires. Le montant des inscriptions et les dons ont été reversés intégralement à Fondation contre le cancer.



CROSS SCOLAIRE A PETITHAN

Le mardi 22 octobre s'est déroulé dans les installations du football de Petithan, le 1er cross ADEPS provincial de l'année scolaire 2019-2020. Celui-ci était réservé aux enfants nés entre 2007 et 2011 des écoles primaires communales. Ce cross constitue une sélection qui se retrouvera le mercredi 29 janvier 2020 pour la finale provinciale qui se déroulera à Libramont. A l'issue de celle-ci, les meilleurs participeront à la finale communautaire qui se déroulera à Chevetogne le mercredi 25 mars 2020.

Réunissant toutes les écoles communales de Durbuy, ce sont près de 450 élèves qui se sont disputé les premiers podiums



sous une météo relativement clémente. Ces jeunes sportifs ont pu bénéficier de conditions agréables, terrain sec et peu glissant. Chaque course était encadrée par des moniteurs du CAF et de l'Adeps. Madame Laurence Jamagne, échevine de l'enseignement, présente, n'a pas hésité à faire quelques tours du parcours en accompagnant et encourageant les enfants. Cet encadrement de qualité a permis à chaque participant de terminer sa course sans abandonner.

Félicitations à tous et toutes pour le courage et les performances. Vous pouvez retrouver les résultats complets sur le site www.adeps. be, rubrique cross. Un car sera organisé pour le déplacement à Libramont.

Bernard JADIN, Directeur asbl COD.



CROSS SCOLAIRE A PETITHAN

KID'S SAUVETAGE GAMES

Depuis 2013, les enfants âgés de 8 ans ou plus s'initient au sauvetage sportif grâce au Club des dauphins durbuysiens. Ils participent à des jeux adaptés des épreuves officielles de sauvetage sportif afin qu'ils puissent les réaliser. Les distances sont adaptées mais aussi le matériel tel que les mannequins, qui sont remplacés par des anneaux lestés.

Depuis l'année dernière, les enfants âgés de 5 à 7 ans ont également la possibilité de s'initier à ce sport en passant un brevet d'accoutumance de la Ligue francophone belge de sauvetage (LFBS). En fonction du niveau atteint dans ce brevet, les enfants peuvent choisir de participer aux épreuves des plus grands. Comme l'année dernière cette édition fait partie de la manche provinciale de Durbuy. Cette initiative entre dans le cadre du développement à long terme de l'athlète (DLTA) que la LFBS et l'Adeps tentent d'introduire dans la formation des sportifs et de leurs moniteurs.

2019 a vu plus de 60 enfants participer à cette épreuve. Ils se sont affrontés dans un esprit convivial et avec fair-play sur les différentes épreuves organisées de main de maître par le club, avec l'aide des nombreux bénévoles sans lesquels cette activité ne pourrait avoir lieu.

Bernard JADIN, Directeur asbl COD.

















